



# Une expérience d'éducation à la citoyenneté : la Commission jeunesse de Gatineau

**Rapport de recherche produit dans le cadre du projet de recherche collaborative sur les pratiques d'éducation citoyenne en milieux communautaires et associatifs**

Stéphanie Gaudet, CIRCEM, Université d'Ottawa  
Mariève Forest, CIRCEM, Université d'Ottawa  
Caroline Caron, Université du Québec en Outaouais

Septembre 2019

Cette étude a été réalisée dans le cadre du projet de recherche collaborative « Les pratiques d'éducation citoyenne en milieux communautaires et associatifs. »

Cette recherche bénéficie de l'appui de ces partenaires :

- ❖ Conseil de recherches en sciences humaines du Canada;
- ❖ Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités;
- ❖ Université d'Ottawa.

Nous remercions les personnes qui ont collaboré à cette étude, en particulier la Ville de Gatineau, qui a offert l'occasion de réaliser cette recherche, ainsi que l'agente et les membres de la Commission jeunesse de Gatineau, qui nous ont généreusement accueillies lors de leurs activités. Nous remercions également Esther Frigon pour sa contribution à la production de données en tant qu'assistante à la recherche.



Social Sciences and Humanities  
Research Council of Canada

Conseil de recherches en  
sciences humaines du Canada

Canada



**Centre interdisciplinaire de recherche  
sur la citoyenneté et les minorités**



**uOttawa**

Faculté des sciences sociales  
Faculty of Social Sciences

## Table des matières

Sommaire.....	4
1. Introduction.....	7
1.1 Objectifs et questions de recherche .....	7
1.2 Enquête sur une diversité de sites et de pratiques d'éducation à la citoyenneté .....	8
1.3 Organisation du rapport.....	8
2. Méthodologie .....	8
3. Présentation de la Commission jeunesse de Gatineau .....	9
3.1 Historique .....	9
3.2 Contexte démographique de la ville de Gatineau.....	10
3.3 Objectifs et mandat de la Commission jeunesse de Gatineau .....	10
3.4 Fonctionnement.....	11
3.5 Particularités .....	12
3.6 Rôles.....	13
4. Ce que nous apprend la littérature à propos de l'éducation à la citoyenneté.....	13
4.1 Citoyenneté des enfants et des adolescents.....	13
4.2 Quatre approches d'éducation à la citoyenneté.....	15
4.3 Caractéristiques d'une gouvernance municipale exemplaire axée sur la jeunesse .....	17
5. Observation de la Commission jeunesse de Gatineau : analyse des résultats.....	19
5.1 S'engager et engager son école dans le cadre d'un projet de simulation d'une élection municipale.....	19
5.2 Réaliser une planification stratégique d'envergure : le Sommet jeunesse .....	24
5.3 Développer une posture collective autour du projet Le Défi des 30 heures de la faim.....	30
6. Conclusion .....	35
6.1 Conceptions croisées de la jeunesse portées par la Commission jeunesse de Gatineau.....	36
6.2 La Commission jeunesse de Gatineau comme pratique exemplaire de gouvernance municipale axée sur la jeunesse.....	37
Regard vers l'avenir .....	39
Annexe.....	44
Bibliographie.....	45

# Sommaire

## Introduction

Notre équipe de recherche collaborative pose l'hypothèse qu'une partie de la réponse aux enjeux d'apathie politique, de cynisme et de radicalisation se trouve dans une éducation citoyenne vivante et engageante. Alors que les représentants de milieux communautaires et municipaux participant à des initiatives d'éducation à la citoyenneté auprès de jeunes peuvent témoigner de l'importance que prennent ces expériences dans la vie de ces personnes, peu de chercheurs se sont penchés sur cette dynamique jusqu'à présent. Cette recherche collaborative vise à comprendre la portée éducative, citoyenne et démocratique de l'expérience participative des jeunes qui prennent part à des initiatives d'éducation à la citoyenneté.

Six initiatives ayant cours en dehors des cursus scolaires ont été retenues dans cette étude, dont la Commission jeunesse de Gatineau (CJG). Ce rapport porte précisément sur les résultats d'observations ethnographiques et d'entretiens réalisés auprès de la CJG au cours de l'année 2017-2018. Les questions de recherche que nous avons retenues sont les suivantes : Comment la CJG conçoit-elle la citoyenneté des jeunes? Quelles qualités citoyennes sont développées? Quelles approches éducatives sont mises de l'avant? Quelle est la portée démocratique des activités réalisées?

La CJG est une instance municipale qui rassemble des jeunes, qui les incite à réfléchir et à discuter des dimensions de la vie municipale les touchant particulièrement et qui les amène à prendre des décisions à ce sujet. Plus largement, la CJG se présente comme une « école municipale de participation citoyenne. » Elle se dit également « une instance représentative reconnue en matière de jeunesse, où le sentiment d'appartenance à l'école et à la ville est un levier de l'engagement des adolescents. »

## Revue de la littérature sur l'éducation à la citoyenneté chez les jeunes

Une recension des écrits permet de mettre en lumière l'état des connaissances et des réflexions à propos de l'éducation à la citoyenneté chez les jeunes. On y constate notamment l'importance grandissante accordée aux enfants et aux adolescents dans les réflexions scientifiques sur la citoyenneté et la manière dont les apprentissages agissent sur l'exercice de leur citoyenneté. La littérature sur la citoyenneté des enfants et des adolescents met notamment en scène un débat où une conception de la citoyenneté différenciée s'oppose à une conception de la citoyenneté statutaire, qui établit la pleine citoyenneté à 18 ans du fait qu'elle donne accès au droit de vote. L'approche de la citoyenneté différenciée, privilégiée par les initiatives étudiées dans le cadre de ce projet, reconnaît plutôt les enfants et les adolescents comme des citoyens à part entière même si leurs rôles sociaux et leur citoyenneté vécue se différencient de ceux des adultes.

De la littérature sur l'éducation à la citoyenneté démocratique, on retient quatre approches éducatives, celles-ci ayant été observées à différents degrés au sein de la Commission jeunesse de Gatineau. D'abord, l'approche pragmatiste privilégie l'expérimentation par la discussion et l'action. Ensuite, l'approche de socialisation politique met de l'avant l'importance de transmettre des savoirs et des savoir-faire qui se rapportent à la scène politique. La troisième approche met plutôt l'accent sur l'apprentissage de la citoyenneté par l'expérimentation de l'autonomie, les personnes devant être amenées à adopter et à développer un éthos particulier envers elles-mêmes et envers le monde. La dernière approche reconnaît l'importance que l'éducation à la citoyenneté tende normativement vers un idéal de justice sociale, sachant que la démocratie suppose l'égalité entre les citoyens. À ce titre, exercer sa citoyenneté renvoie à transformer sa société.

Finalement, la littérature scientifique sur la gouvernance municipale et l'engagement des jeunes dans des expériences de prise de décision nous permet d'analyser les pratiques de la CJG en comparaison à celles d'autres villes à l'échelle internationale.

## Analyse des résultats et conclusion

Partant de ces fondements théoriques, des vignettes reprenant des situations observées dans le cadre des activités de la CJG sont exposées et analysées. Ces vignettes portent sur :

- la réalisation d'un projet de simulation d'une élection municipale à Gatineau;
- des exercices de planification d'un sommet jeunesse, soit un événement d'envergure de planification stratégique à l'échelle municipale concernant la jeunesse;
- des dialogues entourant l'engagement de la CJG envers un partenaire venu présenter le projet Le Défi des 30 heures de la faim.

L'analyse de ces vignettes permet non seulement de témoigner des principales caractéristiques du modèle d'éducation à la citoyenneté porté par la CJG, mais aussi de constater les nombreuses pratiques exemplaires adoptées par cette organisation.

En termes de gouvernance municipale, on reconnaît l'apport de la CJG, notamment à trois niveaux. Premièrement, la CJG adopte une stratégie d'action centrée sur les jeunes du fait que les jeunes sont nombreux par rapport aux adultes qui les encadrent, qu'ils prennent des initiatives et des décisions et qu'ils ont l'occasion d'exercer leur leadership. Deuxièmement, la CJG assure un partenariat équilibré entre les jeunes et les adultes, étant donné que les jeunes ont la possibilité d'être en contact avec des adultes en situation d'autorité qui leur laissent la place et qu'ils bénéficient de l'apport d'un facilitateur travaillant à temps plein à leurs côtés. Troisièmement, la CJG permet aux jeunes de vivre des expériences authentiques, c'est-à-dire que ces derniers ont l'occasion de prendre des décisions à propos d'enjeux réels et de réaliser des projets d'envergure municipale.

## Regard vers l'avenir

Ce rapport de recherche précise les raisons pour lesquelles la Commission jeunesse de Gatineau est une organisation exemplaire en termes de gouvernance jeunesse et d'expérience d'éducation à la citoyenneté démocratique. Ce rapport de recherche représente également une occasion de préciser quelques éléments qui pourraient faire l'objet de réflexions de la part de l'organisation dans les années à venir.

1. Nous suggérons à la CJG de favoriser un dialogue constant entre ses membres sur les fins visées et les valeurs véhiculées par les postures et les initiatives qu'elle met de l'avant. Un tel dialogue permettrait de qualifier davantage la jeunesse qu'elle cherche à positionner et à mobiliser ainsi que d'explicitier les principes de justice soutenus par ses initiatives et, plus généralement, par les organisations démocratiques.
2. Nous suggérons à la CJG de se pencher sur l'enjeu de la représentativité de ses membres selon leur statut socioéconomique, en vue d'élargir la diversité de ses membres et d'assurer l'accès des jeunes dont le capital social et économique est moins étendu.
3. Nous suggérons à la CJG et aux commissions scolaires de la ville de Gatineau de préciser des normes de collaboration élargie afin d'accroître la visibilité de la CJG au sein des écoles et d'assurer une meilleure continuité entre les initiatives de la CJG et leur résonance dans les écoles.
4. Nous suggérons à la CJG de maintenir l'organisation d'événements tels que le Sommet jeunesse de manière régulière, afin d'impliquer davantage de jeunes de la ville de Gatineau dans la définition des orientations stratégiques respectives de la CJG et de la Ville de Gatineau à l'égard de la jeunesse.
5. Nous suggérons à la CJG d'assurer la tenue d'exercices de planification annuelle, biannuelle et stratégique qui favorisent davantage l'engagement et l'initiative des membres tant au niveau de la définition des grandes orientations et que de la réalisation des activités.

# 1. Introduction

Comment répondre aux défis que posent l'apathie politique, le cynisme et la radicalisation dans le contexte de la société actuelle? Notre équipe de recherche collaborative pose l'hypothèse qu'une partie de la réponse à ces problèmes se trouve dans une éducation citoyenne vivante et engageante inculquée par des apprentissages de manières d'être et de faire démocratiques portés par une vision où la politique est l'affaire de tous. La citoyenneté active et l'inclusion découlent d'apprentissages émotifs, cognitifs et sociaux complexes qui s'échelonnent au cours d'un long processus de socialisation depuis la naissance. Les périodes de l'enfance et de l'adolescence représentent des moments de vie propices à ces apprentissages et déterminent la participation active des citoyens pour le reste de leur vie. Alors que les représentants de milieux communautaires et municipaux participant à des initiatives d'éducation à la citoyenneté auprès de jeunes peuvent témoigner de l'importance que prennent ces expériences dans la vie de ces personnes, peu de chercheurs se sont penchés sur cette dynamique jusqu'à présent.

## 1.1 Objectifs et questions de recherche

Ce rapport s'inscrit dans une démarche de recherche plus large menée auprès de plusieurs organismes et associations qui offrent des programmes et des projets d'initiation à l'engagement civique et politique à de jeunes francophones âgés de 6 à 18 ans au Québec. Cette recherche collaborative vise à comprendre la portée éducative, citoyenne et démocratique de l'expérience participative des jeunes participantes et participants. En ciblant des milieux et des contextes socio-éducatifs situés en dehors des programmes institutionnalisés et des cursus scolaires obligatoires, il s'agit, dans ce projet, d'accroître la visibilité et la lisibilité de l'éducation citoyenne qui prend place en dehors des murs de l'école. En portant un regard croisé sur un ensemble différencié de projets et d'organisations, l'équipe cherche à documenter des pratiques d'éducation citoyenne méconnues et peu étudiées. En menant ce projet dans une approche partenariale, il est possible de documenter ces pratiques et de les analyser en tenant compte du point de vue des acteurs – jeunes et adultes – impliqués. Lors d'un symposium réalisé en 2015 avec les partenaires, les besoins suivants en matière de connaissances avaient été identifiés :

1. le besoin d'élaborer une meilleure vue d'ensemble des pratiques éducatives dans les milieux communautaires et associatifs;
2. le besoin de développer un vocabulaire commun pour parler des pratiques d'éducation citoyenne;
3. le besoin de transferts de connaissances entre les milieux de recherche et les milieux associatifs et communautaires, de même qu'entre ces milieux de pratique, qui ont peu d'occasions de se rencontrer pour analyser leurs pratiques et pour partager leurs pratiques et leurs expériences (Gaudet, Boyer, et Gaudet, 2017).

Six initiatives ont été retenues dans cette étude, dont la Commission jeunesse de Gatineau (CJG). Ce rapport porte précisément sur les résultats des observations et des entretiens réalisés auprès de la CJG au cours de l'année scolaire 2017-2018. Les questions de recherche ayant structuré la collecte de données du terrain de la CJG sont les suivantes : Comment la CJG conçoit-elle la citoyenneté des

jeunes? Quelles qualités citoyennes sont développées? Quelles approches éducatives sont mises de l'avant? Quelle est la portée démocratique des activités réalisées?

## 1.2 Enquête sur une diversité de sites et de pratiques d'éducation à la citoyenneté

Les expériences d'éducation citoyenne vécues en marge du cursus scolaire demandent à être mieux comprises. L'éducation citoyenne a la caractéristique d'être diffuse, car elle porte autant sur des manières de vivre que sur des savoirs, en plus d'être transmise dans une grande diversité de lieux. Aussi, il existe différentes théories et diverses pratiques se rapportant à l'éducation citoyenne. Par exemple, les organisations avec lesquelles nous travaillons privilégient à différents degrés des apprentissages par la délibération, par la transmission de savoirs sur les institutions démocratiques, par la création ou par l'action sociale.

Les initiatives étudiées dans ce projet, incluant la CJG, s'inscrivent toutes dans une perspective de développement positif de la jeunesse. Cette perspective conçoit les enfants et les adolescents comme des acteurs avec des compétences (Hershberg et al., 2015) plutôt que comme des acteurs qui représentent des risques pour la sécurité ou la santé publique. Les organisations qui interviennent dans le cadre de cette perspective conçoivent des projets où les jeunes peuvent développer leurs sens civique et politique en dehors des cadres scolaire et familial.

Dans ce projet, à titre de chercheurs, nous nous engageons au sein de ces initiatives. En participant avec les jeunes et les animateurs, nous pouvons observer les activités d'une organisation sur une longue période. Les initiatives retenues portent sur la transformation sociale (activités parascolaires d'Oxfam-Québec), sur la création médiatique (projet Force des filles, force du monde du Y des femmes de Montréal), sur l'éducation citoyenne (École d'été de l'Institut du Nouveau Monde et Comité des droits du Centre de pédiatrie sociale de Gatineau) et sur la démocratie représentative (projet Prends ta place du Forum Jeunesse de l'île de Montréal et Commission jeunesse de la Ville de Gatineau).

## 1.3 Organisation du rapport

Afin de répondre à nos questions de recherche, nous présentons les résultats d'analyse issus d'une observation ethnographique que nous avons effectuée pendant un an au sein de la CJG. Après avoir expliqué les considérations méthodologiques qui cadrent notre travail, nous exposons l'état des connaissances scientifiques sur les thèmes de la citoyenneté des enfants et des adolescents, sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et sur la gouvernance municipale jeunesse. La section d'analyse des résultats est structurée autour de quatre moments clés observés lors de notre année d'enquête. L'analyse de ces moments clés permet de mieux comprendre l'expérience d'éducation à la citoyenneté démocratique des jeunes vécue au sein de la CJG.

## 2. Méthodologie

Puisque la recherche porte sur les expériences vécues par les enfants et les adolescents, nous avons opté pour une approche qualitative qui nous permet d'observer les jeunes en action et de les questionner. Nous avons opté pour une recherche collaborative qui nous a amené à retenir six



pratiques distinctes d'éducation à la citoyenneté : l'École d'été de l'Institut du Nouveau Monde; la Marche Monde et le Magasin du Monde d'Oxfam-Québec; la Table unifiée des conseils d'élèves de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys; le programme Forces des filles, force du monde du Y des femmes de Montréal; la Commission jeunesse de la Ville de Gatineau. Une enquête ethnographique a été privilégiée pour tous les terrains retenus, ce qui implique chaque fois de réaliser des observations participantes lors des activités, de mener des entrevues auprès des jeunes et des adultes impliqués et de consulter la documentation pertinente. L'approche ethnographique nous permet de mettre en lumière les ambiances, les normes et les valeurs partagées par le groupe, mais aussi les tensions, par exemple entre les pratiques des acteurs et les discours portés par ces derniers.

L'approche multisite adoptée dans le cadre du projet nous permet de comparer différentes initiatives selon une même grille d'observation qui porte sur le rapport entre les jeunes et les adultes, les types de savoirs transmis et développés, les approches éducatives proposées ainsi que les types de citoyennetés et de conceptions de la démocratie promues par l'organisation et les animateurs.

La CJG a été sélectionnée parce qu'elle est le seul cas qui représente une initiative d'expérimentation de la démocratie représentative. La recherche avait été présentée aux membres de la CJG et ceux-ci avaient accepté qu'elle soit réalisée au cours de l'année 2017-2018. Trois chercheuses ont participé à la collecte de données et à l'analyse. Des observations ont été réalisées pour l'ensemble des rencontres mensuelles tenues par la CJG. Des observations ont également été réalisées lors de séances ad hoc où les jeunes se rencontraient pour participer à des projets spéciaux, comme la tenue de vidéoconférences pour organiser les projets ou la réalisation de vidéos. Nous avons produit douze rapports d'observation qui représentent approximativement une centaine d'heures d'observation. Nous avons également conduit sept entrevues avec des jeunes et des acteurs clés de l'organisation. L'analyse des données a été réalisée selon une démarche itérative, c'est-à-dire que nous avons analysé les notions qui émergeaient des données tout en les confrontant aux recherches similaires (Gaudet et Robert, 2018). Le travail avec les données ethnographiques implique l'identification de moments clés sous forme de vignettes (Corbeil et Larouche, 2018) qui illustrent les interactions et les normes culturelles importantes pour chaque cas étudié. L'utilisation de vignettes nous permet de présenter les données en mettant en lumière leurs contextes et leurs temporalités.

### **3. Présentation de la Commission jeunesse de Gatineau**

#### **3.1 Historique**

La CJG a vu le jour en 2000 et elle est l'une des premières commissions jeunesse au Québec. Elle est issue des recommandations de la Commission Hull, ville en santé, un groupe consultatif associé au mouvement des villes/villages/communautés en santé dont les principes sont portés par l'Organisation mondiale de la santé. Une employée de la Ville siégeant à la Commission Hull, ville en santé avait alors été mise au courant des conseils d'enfants et d'adolescents qui existaient en France depuis les années 1960 (Vulbeau, 2001). Elle a cherché à mettre en place un tel comité en Outaouais au cours des années 1990, mais il n'y avait pas d'intérêt politique pour le faire à ce moment-là. Avec les membres de la Commission, cette employée a orchestré une vaste consultation auprès de plus de 3 000 jeunes du secondaire sur des enjeux de santé publique. Cette consultation s'est terminée par un

colloque où les jeunes côtoyaient les adultes. L'intérêt et la richesse d'allier les jeunes à la décision politique ont été mis en lumière par cette activité. Les alliés d'un projet de conseil municipal jeunesse se sont multipliés et le maire a alors donné son aval à la mise en place d'une nouvelle commission municipale portant sur la jeunesse et ayant pour membres des jeunes.

## 3.2 Contexte démographique de la ville de Gatineau

La municipalité de Gatineau occupe la quatrième place des villes les plus peuplées du Québec. Elle est située sur la frontière ouest séparant le Québec de l'Ontario, qui est délimitée par la rivière des Outaouais. Sa population était de 276 245 habitants lors du recensement de 2016 (Statistique Canada, 2017). Gatineau est l'une des municipalités de la zone urbaine de la capitale nationale du Canada, qui regroupe également la Ville d'Ottawa et les municipalités environnantes situées sur la rive ontarienne. Parmi les régions métropolitaines de recensement ayant connu les plus fortes croissances démographiques au Canada, Gatineau se classe au cinquième rang.

Lors du recensement de 2016, la population de la ville comptait 41 395 enfants et 18 360 adolescents, c'est-à-dire que 21,6 % de la population de Gatineau était âgée de moins de 18 ans. Ce taux est élevé comparativement à celui de l'ensemble du Québec, qui est de 19,4 %.

## 3.3 Objectifs et mandat de la Commission jeunesse de Gatineau



La forme de la CJG a quelque peu évolué au fil des ans, mais son essence est demeurée la même. Elle vise à réunir des jeunes, à les inciter à réfléchir et à discuter des dimensions de la vie municipale qui les touchent particulièrement, ainsi qu'à les amener à prendre des décisions à ce sujet. Plus largement, la Commission jeunesse se présente comme une « école municipale de participation citoyenne. » Elle se dit également « une instance représentative reconnue en matière de jeunesse où le sentiment d'appartenance à l'école et à la ville est un levier de l'engagement des adolescents<sup>1</sup>. »

La Commission jeunesse se rattache également à de grands objectifs municipaux, soit de moderniser la démocratie municipale, de favoriser la participation citoyenne et de développer un sentiment d'appartenance à la ville.

Dans le cadre de son mandat, la CJG énonce quatre piliers d'intervention :

1. Positionner : faire rayonner les ados de Gatineau comme une relève crédible et nécessaire aux yeux des médias et de la population;
2. Agir : mettre sur pied des projets exaltants qui encouragent la persévérance scolaire et qui améliorent la qualité de vie, l'environnement, le transport et la sécurité;
3. Dynamiser : encourager la participation active des jeunes aux activités de loisirs et de sports ainsi qu'à la vie culturelle et politique et contribuer à faire de Gatineau une ville qui bouge;

<sup>1</sup> Voir le site Web de la Commission jeunesse Gatineau : [cjpgatineau.ca](http://cjpgatineau.ca).

4. Engager : exprimer de nouveaux points de vue sur les problématiques de notre société et choisir de faire une différence en participant aux décisions municipales.

### 3.4 Fonctionnement

#### *Les jeunes*

La CJG est formée de jeunes provenant des treize écoles secondaires (huit écoles publiques francophones, deux écoles publiques anglophones et trois écoles privées francophones) situées sur le territoire de la municipalité. Deux sièges sont prévus pour chaque école, ainsi la CJG peut être constituée d'un maximum de 26 jeunes. Les membres appartiennent donc au même groupe d'âge et à une même réalité institutionnelle. Les élèves intéressés présentent directement leur candidature à la CJG. Le recrutement se fait par les réseaux sociaux, la pose d'affiches dans les écoles et le bouche-à-oreille. Il revient aux membres d'un sous-comité d'analyser les candidatures selon une grille de critères de représentativité préétablie. L'adhésion des membres se fait donc par cooptation et non au moyen d'élections. Cela dit, peu de jeunes soumettent leur candidature et il arrive que certains postes demeurent vacants. Par exemple, lors de l'année de notre observation, cinq sièges sont demeurés vacants. Les membres sont choisis par un comité de recrutement dont l'objectif est de sélectionner des jeunes présentant une diversité de profils. Pour ce faire, une grille de représentativité a été élaborée et permet de sélectionner les nouveaux membres en tenant compte de plusieurs critères tels que le genre, l'âge ou l'appartenance à une communauté culturelle. Un poste de coprésidence est réservé pour un jeune. Les élections pour ce poste ont lieu en juin et le titulaire du poste est nommé pour un mandat d'un an débutant en septembre suivant.

#### *Les adultes*

Les élus municipaux sont désignés par résolution par le conseil municipal pour siéger aux commissions municipales. Trois élus sont alors choisis pour siéger à la CJG. Un des élus est nommé coprésident par le maire et ce coprésident joue un rôle plus actif, notamment en ce qui a trait à la représentation de la CJG au sein du conseil municipal et lors d'événements publics. Cela dit, les élus n'ont pas le droit de vote à la CJG, seuls les jeunes votent. De plus, les élus sont informés, au début de leur mandat, que la Commission jeunesse est une instance « par et pour » les jeunes. Bien que la parole et les décisions des jeunes soient mises de l'avant, l'appui des élus est sollicité sous différentes formes. Par exemple, ils sont invités à participer à l'élaboration de projets et à exercer une forme de mentorat. L'appui externe des élus s'avère également important pour les jeunes, en particulier au conseil municipal, mais aussi lors d'événements publics.

Une employée de la Ville est responsable de la Commission jeunesse à titre d'agente. Le rôle de cette personne est central, puisqu'elle assure la facilitation d'une stratégie de gouvernance participative promue par la Ville. Elle assure également la qualité du partenariat qui s'établit entre les jeunes et les adultes. Elle accompagne les jeunes dans l'identification de leurs priorités, donne forme à leurs projets, organise les réunions, entre en contact avec les partenaires, etc. Cette personne est soutenue par la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire de la Ville.

## Les activités

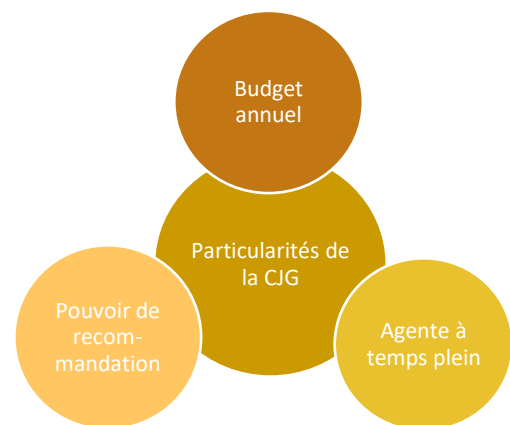
Les rencontres formelles de la CJG ont lieu une fois par mois en après-midi, habituellement de 13 h à 16 h. Un ordre du jour est affiché avant les rencontres et un procès-verbal est diffusé par la suite. Puisqu'il s'agit d'une activité publique, les procès-verbaux des rencontres sont disponibles sur le site de la Ville de Gatineau. L'ordre du jour de la séance du 28 avril 2018 est présenté en annexe. La planification des ordres du jour demeure ouverte aux suggestions des jeunes, puisqu'ils orientent les discussions des séances. Cela dit, les jeunes n'établissent pas les ordres du jour officiels, l'agente et les coprésidents conservant une autorité à cet égard. La manière dont les idées des jeunes sont représentées dans les ordres du jour dépend de l'écoute et de la bienveillance de l'agente en place. La capacité de cette personne à transformer une idée ou une vague opinion d'un jeune en activité ou en posture pouvant être portée par la CJG est aussi garante des succès de la politique du « par et pour » les jeunes.

Lors des séances officielles, les membres de la CJG accueillent et écoutent des invités, puis ils discutent avec ces derniers. Ils viennent les informer d'une situation et, généralement, solliciter un avis, un appui, ou une recommandation. Les membres discutent également de suivis découlant de leurs principales activités et prennent des décisions à ce sujet. Enfin, un moment peut être réservé à des débats structurés portant sur des enjeux publics.

Lors des journées où la CJG tient séance, les membres se rencontrent généralement aussi le matin, entre 10 h et 13 h, pour prendre part à des discussions plus approfondies ou à des séances de travail, par exemple, à propos d'activités en cours ou à venir et de révisions liées au fonctionnement.

## 3.5 Particularités

La CJG a inspiré la mise en place d'autres commissions similaires, dans les villes de Thurso et de Granby, par exemple. La structure de gouvernance de la CJG se distingue tout de même d'autres instances semblables au Québec. Premièrement, l'employée de la Ville de Gatineau responsable de la CJG se consacre à temps plein à la gestion de cette Commission. Deuxièmement, on octroie à la CJG un budget annuel d'au moins 80 000 \$ ainsi que des pouvoirs décisionnels (informels) pour administrer ce budget. Concrètement, les jeunes priorisent des activités et des projets, puis ceux-ci sont entérinés lors de l'adoption du plan d'action par le conseil municipal. Troisièmement, la Commission jeunesse détient un pouvoir de recommandation au conseil municipal à propos d'enjeux jeunesse. On comprend que ces trois dimensions de la CJG lui octroient une portée, une influence et une visibilité accrues. En ce sens, la Ville de Gatineau reconnaît le caractère précieux et actuel de la citoyenneté des jeunes en dépit de la vocation éducative de la CJG.



## 3.6 Rôles

La Commission jeunesse précise qu'elle joue trois principaux rôles, soit ceux de stratège, de leader et d'expert-conseil.

D'abord, dans son rôle de stratège, elle cherche à positionner les jeunes comme des acteurs légitimes au sein de la municipalité. Pour ce faire, elle cherche à préciser les enjeux jeunesse et à réaliser des projets avec des partenaires pour y répondre. En tant que leader, elle vise cette fois à mobiliser des groupes autour d'enjeux jeunesse ainsi qu'à mobiliser la jeunesse gatinoise.

Les jeunes sont régulièrement invités à participer aux exercices de planification. Ils sont ainsi amenés à réfléchir aux grandes initiatives priorisées par le groupe et à prendre des décisions à ce sujet, mais ils sont également impliqués dans leur réalisation. Il revient souvent aux jeunes de prendre des décisions quant à la manière de donner vie à leurs idées alors que les adultes – l'agente, des consultants et des employés municipaux – fournissent les outils et l'environnement assurant la réalisation de ces idées. Dans l'ensemble, l'implication des jeunes dans la réalisation de priorités ou de projets peut s'avérer tantôt importante, tantôt limitée.

La Commission jeunesse joue également un rôle d'expert-conseil à propos de la jeunesse gatinoise auprès des parties prenantes et des partenaires de la Ville. Par exemple, le Service de police de la Ville de Gatineau a sollicité de manière continue la participation de la CJG pour élaborer une stratégie contre l'intimidation nommée Brigade 51. Des professeurs d'écoles secondaires ont sollicité la CJG pour étendre la portée d'un programme qui cherche à sensibiliser les jeunes à la pauvreté : le Défi des 30 heures de la faim. Chaque fois, que ce soit pour sceller un partenariat ou pour formuler des recommandations, les membres de la CJG se consultent et votent en vue d'adopter une posture commune, de confirmer une participation ou de formuler des recommandations bénéficiant de l'appui de tous.

## 4. Ce que nous apprend la littérature à propos de l'éducation à la citoyenneté

La recension des écrits rappelle l'importance grandissante accordée aux enfants et aux adolescents dans les réflexions scientifiques en cours sur la citoyenneté et la manière dont les apprentissages agissent sur l'exercice de leur citoyenneté. Le terme d'éducation désigne l'ensemble des expériences et des pratiques, au-delà de la scolarisation, par lesquelles les jeunes apprennent à devenir des citoyens. La revue de la littérature scientifique porte sur trois thèmes : 1) la citoyenneté des enfants et des adolescents; 2) les approches éducatives généralement reconnues en éducation à la citoyenneté démocratique; 3) les instances de gouvernance municipale jeunesse, en particulier celles axées sur les jeunes.

### 4.1 Citoyenneté des enfants et des adolescents

Il est assez récent d'étudier les enfants comme des acteurs sociaux. Les chercheurs ont davantage étudié les adolescents, car la frontière entre les compétences citoyennes d'un adolescent de 17 ans et celles d'un adulte de 20 ans est souvent bien mince. Les scientifiques ont surtout étudié l'enfance

comme une période de la vie où l'on doit former et protéger les individus. L'adolescence serait une période où le besoin de protection diminuerait afin d'accroître la responsabilisation des individus. Au cours des vingt dernières années, et tout particulièrement depuis l'adoption de la *Déclaration des droits de l'enfant*, la citoyenneté des jeunes de moins de 18 ans a fait l'objet de plusieurs débats dans le milieu scientifique. Le plus important de ces débats porte sur une conception de la citoyenneté différenciée qui s'oppose généralement à un discours sur la citoyenneté statutaire, qui établit à 18 ans l'âge de la « pleine » citoyenneté, puisqu'elle donne accès au droit de vote. L'approche de la citoyenneté différenciée pose les enfants et les adolescents comme des citoyens à part entière, même si leurs rôles sociaux et leur citoyenneté vécue se différencient de ceux des adultes.

La plupart des organisations avec lesquelles nous travaillons s'inscrivent, sans nécessairement la nommer, dans cette perspective différentialiste de la citoyenneté. Le fait d'allouer des ressources humaines et matérielles afin que les jeunes fassent l'expérience de la démocratie témoigne d'une représentation des jeunes comme citoyens et acteurs sociaux, et ce, même s'ils n'ont pas obtenu le droit de vote. D'ailleurs, de plus en plus d'experts de la jeunesse soulignent l'importance de comprendre les pratiques de participation citoyenne, puisqu'une trop grande attention des chercheurs a été accordée à la participation électorale (Mahéo, Dejaeghere et Stolle, 2012). Il est vrai que les taux de participation électorale des jeunes ont chuté comparativement à ceux des cohortes de jeunes des générations précédentes, mais aussi par comparaison aux autres groupes d'âge (Blais et Loewen, 2011). Il s'agit d'une situation préoccupante (Turcotte, 2015), mais cette chute de la participation électorale ne témoigne pas nécessairement du désintérêt des jeunes à l'égard du politique. Elle témoigne davantage d'un manque de confiance à l'égard des institutions de la démocratie représentative (Gaudet, 2011). Dans ce contexte, il est d'autant plus important d'investiguer les espaces et les milieux où les jeunes ont l'occasion de vivre des expériences d'initiation aux pratiques, aux institutions et aux valeurs démocratiques.

Or, l'éducation à la citoyenneté démocratique est également source de plusieurs interprétations. En analysant les cursus scolaires aux États-Unis, un sociologue canadien (Westheimer, 2015) a identifié trois conceptions de l'éducation à la citoyenneté dans les programmes éducatifs (Westheimer et Kahne, 2004). La première conception retenue par l'auteur renvoie à des programmes qui mettent l'accent sur le développement d'une citoyenneté civile, c'est-à-dire sur l'apprentissage des normes sociales nécessaires à la civilité, soit le respect des règles, des personnes et des groupes. Un deuxième type d'éducation à la citoyenneté porte sur la citoyenneté civique, c'est-à-dire sur le soutien aux solidarités locales et à l'engagement bénévole. Or, explique le sociologue, ces deux formes d'éducation citoyenne sont présentes dans les sociétés à régime démocratique comme dans les sociétés à régime totalitaire. Ce qui distingue la citoyenneté démocratique est un troisième type de citoyenneté qui prône la valorisation de la transformation sociale et du développement d'une pensée critique. Le propre de l'institution démocratique est qu'elle n'est jamais complétée et qu'elle demande de constantes améliorations, puisqu'un de ses objectifs est de représenter les volontés du peuple et d'assurer la justice. Démocratie et souci de justice vont de pair et, selon Westheimer, l'éducation à la citoyenneté en régime démocratique doit s'inscrire dans un horizon de justice sociale, puisque la démocratie suppose l'égalité de tous.

## 4.2 Quatre approches d'éducation à la citoyenneté

Toutes les initiatives que nous observons s'inscrivent dans une démarche pédagogique d'apprentissage de la citoyenneté démocratique. Il ne s'agit donc pas de projets qui tentent de prescrire une façon de penser ou de transmettre uniquement des compétences institutionnelles ou discursives. Les démarches que nous analysons conduisent plutôt les jeunes à être confrontés à différents points de vue, parfois divergents, puis à travailler collectivement pour comprendre ces perspectives et les faire évoluer en vue du bien commun. En ce sens, l'objectif n'est pas d'entraîner les jeunes dans des joutes oratoires où ils entreraient dans une compétition opposant des intérêts, des préférences ou des opinions, sachant que ce type de compétition accroît la radicalisation des points de vue. Au contraire, il s'agit d'expériences profondément pédagogiques, puisqu'elles s'inscrivent dans un éthos d'ouverture et de transformation.

L'unique alternative à la violence, c'est la pédagogie. Pour éviter la tentation de transformer autrui par la force ou la ruse, la contrainte ou la manipulation, il n'est d'autre issue que d'adopter une attitude éducative au plein sens du terme (...) au sens d'une démarche pédagogique qui m'oriente vers autrui dans la préoccupation à la fois de comprendre ses attitudes et croyances actuelles, et d'agir pour les faire évoluer de l'intérieur, par une maturation endogène plutôt que par une opération au sens chirurgical du terme (Galichet, 2002, p. 114).

Les projets que nous observons utilisent, à différents degrés, l'approche pragmatiste, l'approche émancipatrice, l'approche transformatrice et l'approche de socialisation politique.

### 4.2.1 L'approche pragmatiste : plonger dans l'action collective

Les initiatives observées s'inscrivent toutes dans une approche éducative pragmatiste, défendue par Dewey (1997). Selon ce philosophe, il est important de mettre les jeunes « en situation », c'est-à-dire au sein d'expériences concrètes à partir desquelles ils acquerraient et consolideraient des compétences plus théoriques. Cette vision de l'acquisition des connaissances doit être rattachée à sa conception de la démocratie. Pour Dewey, la démocratie contient un principe éducatif qui reconnaît l'importance d'offrir à chacun la possibilité de faire l'apprentissage de la vie collective. La discussion philosophique sous forme d'enquête, c'est-à-dire de recherche de solutions communes, représente une voie incontournable de la vie démocratique. Les propos de Dewey ont notamment trouvé un écho auprès de Lippman, un de ses disciples, qui a élaboré l'approche de philosophie pour enfants. Celle-ci promeut les communautés de recherche au sein desquelles chaque enfant prend part à la discussion et à la découverte de façons plus efficaces de penser (Sasseville, 2009). Cette approche allie ainsi l'expérience concrète et la discussion ainsi que l'apprentissage de savoir-faire et de savoir-être. L'attitude communicationnelle et le savoir-faire nécessaires dans la prise de parole au sein d'un groupe de délibération sont cruciaux dans ce genre d'expérience. Selon Akiva et coll. (2014), les aptitudes développées lorsque les jeunes se trouvent directement impliqués dans l'action sont notamment les suivantes : pensée stratégique, résolution de problème, esprit critique, leadership, partage du pouvoir, aptitude sociale, collaboration, aptitude oratoire, confiance en soi et sens de la justice.

## 4.2.2 *La socialisation politique : acquérir des savoirs et des savoir-faire*

Accorder trop d'importance à l'expérience, c'est-à-dire à la forme de l'apprentissage, amènerait à laisser de côté l'importance de l'apprentissage de savoirs et de savoir-faire civiques. Dans la perspective de la socialisation durkheimienne, le rôle de l'école est notamment de soustraire les enfants à leur milieu de vie originel afin de leur donner les clés nécessaires pour s'insérer dans la société et pour développer leur plein potentiel. Cette perspective reconnaît ainsi que le fait de transmettre des savoirs théoriques – des connaissances – donne du pouvoir aux apprenants, plutôt que de le conserver au sein des institutions. La plupart des initiatives que nous observons dans le cadre de cette recherche se soucient de transmettre ce type de savoirs, même si elles n'y accordent pas toutes la même importance.

Au-delà de la transmission de savoirs, l'approche de socialisation politique défend l'idée qu'il existe des compétences – des savoir-faire, des habiletés – que chaque citoyen en régime démocratique devrait développer, comme la capacité de s'informer, de débattre, de comprendre les institutions ou de voter. Dans une société plurielle, ces compétences seraient d'autant plus importantes, puisque les jeunes doivent comprendre à la fois l'histoire nationale, mais aussi la composition complexe des rapports entre les groupes sociaux ou même la distinction entre les intérêts individuels et les intérêts collectifs (Pagé, 2004).

## 4.2.3 *L'approche émancipatrice : devenir autonome*

Si l'on reconnaît plus aisément la capacité des adolescents et des enfants à exercer leur autonomie, les travaux sur l'éducation à la citoyenneté n'ont pas nécessairement cherché à rendre visible la manière dont cette autonomie s'acquiert. Des auteurs comme Vitiello (2016, 2013) ont davantage creusé cette question, arguant que l'éducation renvoie avant tout à la mise à jour d'un éthos, d'une disposition intérieure du sujet envers lui-même et envers le monde. L'éducation rime donc ici avec la mise en place d'un espace d'apprentissage (de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être) et d'un espace de transformation (de soi et de son environnement). En ce sens, l'éducation mène à la transformation des acteurs tout en les faisant « accéder à un pouvoir de transformation de leur propre existence (2016, p. 221). » Dans un tel projet éducatif, l'exercice de l'autorité importe moins que l'organisation du pouvoir, c'est-à-dire que les sujets doivent s'exercer à l'autonomie en pratiquant et « en exerçant leur autonomie aux niveaux à la fois individuel et collectif (2016, p. 221). » Les principes participatifs, voire autogestionnaires, doivent dès lors être au cœur d'une pédagogie émancipatrice.

Au sein des organisations observées, les jeunes ont la possibilité de s'exercer à l'autonomie de différentes façons, notamment en proposant des perspectives critiques, en choisissant les projets ou les partenariats à privilégier. Plus encore, lorsqu'on observe les jeunes refuser des orientations proposées par les adultes qui les accompagnent et en proposer d'autres, on peut penser qu'un espace de pédagogie émancipatrice est en place. En ce qui concerne la CJG, bien que divers potentiels émancipateurs soient présents, le caractère très structuré de l'organisation municipale qui soutient la Commission limite toutefois ces potentiels et la possibilité d'une critique forte ou d'une approche autogestionnaire.

Ce faisant, dans les écrits de Vitiello, on comprend que l'émancipation ne rejoint pas un état, mais plutôt un horizon directeur. Dans cette perspective, la possibilité pour le citoyen de définir ses propres



perspectives s'avère toujours partielle du fait que la critique formulée est nécessairement située (dans une culture, dans une organisation, etc.) et, donc, partielle.

#### 4.2.4 *L'approche transformatrice : viser davantage de justice*

Comme nous l'avons mentionné, la citoyenneté dans le cadre d'un régime démocratique va de pair avec le concept de justice, qu'on le définisse en termes d'égalité ou d'équité, puisque la démocratie suppose un idéal d'égalité des citoyens. Pour Westheimer, l'éducation à la citoyenneté démocratique doit non seulement permettre la socialisation politique, l'esprit critique et l'expérience de la discussion collective, mais elle doit également tendre normativement vers un idéal de justice. En ce sens, elle est tenue de sensibiliser les institutions démocratiques à cet idéal de justice, quitte à les transformer. Ce faisant, elle gagne également à sensibiliser les citoyens aux conditions inégales d'accès à cette citoyenneté, c'est-à-dire aux conditions sociales qui empêchent les citoyens de participer pleinement à la vie collective. Ici, on met l'accent sur le fait que l'éducation doit non seulement viser à ce que les jeunes exercent leur pensée critique, mais à ce que cette pensée critique soit orientée vers un idéal de justice.

S'inspirant de la perspective de Freire sur la *Pédagogie des opprimés*, l'approche transformatrice s'inscrit dans une perspective critique des rapports de pouvoir structurant la société. Il peut s'agir des rapports sociaux racisés, des rapports sociaux de sexe, d'âge ou de classes sociales (Thésée, Carr, et Potwora, 2015). Cette approche vise à sensibiliser, mais également à promouvoir un changement social.

### 4.3 *Caractéristiques d'une gouvernance municipale exemplaire axée sur la jeunesse*

Une des formes communes d'éducation à la citoyenneté démocratique est de faire participer des jeunes à des structures de démocratie représentative traditionnellement réservées aux adultes. Les conseils d'élèves des écoles ou les tables unifiées de conseils d'élèves dans les commissions scolaires sont de bons exemples d'espaces où les jeunes apprennent à se faire élire, à consulter et à représenter leurs pairs ainsi qu'à faire l'exercice de la prise de décision collective. Différentes structures de gouvernance politique proposent également ce genre d'expérience, comme le Parlement jeunesse du Québec soutenu par le gouvernement de cette province, les simulations de l'ONU et les différents conseils municipaux jeunesse que nous pouvons observer à l'échelle de la province.

Ce type d'initiative s'inscrit dans ce que l'on nomme une approche positive de la jeunesse. Il s'agit d'interventions ayant pour objectif de soutenir les différents aspects du développement des jeunes en leur faisant vivre des initiatives positives, plutôt qu'en agissant sur la prévention des risques.

Les conseils municipaux jeunesse sont très différents les uns des autres et leurs stratégies se déploient selon un continuum allant d'une structure de gouvernance dominée par des adultes vers une structure centrée sur les jeunes. Plusieurs recherches sur les comités municipaux jeunesse au sein de pays à régime démocratique (Bessell, 2009; Jostyn, 1945; Martin et Forde, 2016; Matthews, 2001) soulignent que les conseils les plus porteurs pour les jeunes et les municipalités sont ceux axés sur la jeunesse. Une étude comparative portant sur plusieurs conseils municipaux jeunesse aux États-Unis (Augsberger, Collins et Gecker, 2018) propose trois critères pour qualifier la gouvernance municipale axée sur la

jeunesse : a) la capacité de l'organisation à soutenir une stratégie d'action centrée sur les jeunes; b) la capacité de l'organisation à soutenir un partenariat équilibré entre les adultes et les jeunes; c) la capacité de l'organisation à faire vivre une expérience authentique aux jeunes (Augsberger, Collins et Gecker, 2017).

#### *4.3.1 La capacité à soutenir une stratégie d'action centrée sur les jeunes*

Une stratégie d'action centrée sur les jeunes se définit par : 1) un taux élevé de représentation des jeunes au sein du conseil; 2) une possibilité pour les jeunes de prendre des décisions; 3) une possibilité pour les jeunes de prendre des initiatives; 4) une occasion pour les jeunes d'exercer leur leadership (Augsberger, Collins et Gecker, 2018). Nous discuterons de ces quatre critères dans les paragraphes suivants.

Le taux de représentation jeunesse au sein des conseils municipaux désigne la proportion du nombre de jeunes membres par rapport au nombre d'adultes. Nous ajouterons à cette information l'importance de la composition du groupe de jeunes. En effet, si le groupe de jeunes est composé d'individus ayant une grande disparité en termes d'âge, le rapport de pouvoir entre jeunes et adultes peut se reproduire au sein même du groupe de jeunes. Par exemple, un conseil municipal constitué de jeunes dont l'âge varie de 13 à 29 ans favorise des rapports de pouvoir inégaux au sein du groupe de jeunes en raison de leurs compétences et de leurs capacités bien différentes.

Une gouvernance municipale axée sur les jeunes permettra ainsi à ces derniers de prendre des décisions à propos d'enjeux réels plutôt que de simuler des débats ou des prises de décision. Elle permettra également aux jeunes de proposer des initiatives, c'est-à-dire de proposer de nouveaux points à l'ordre du jour, mais aussi de nouveaux projets.

Dans la typologie proposée par Augsberger, Collins et Gecker (2018), une minorité de conseils municipaux jeunesse se différencie par la place qu'ils accordent au leadership des jeunes. Le leadership se distingue de la prise de décision ou de la prise d'initiative. Il renvoie à la possibilité qu'ont les jeunes d'influencer stratégiquement l'organisation. Il s'agit donc pour l'organisation de soutenir la réflexivité des participants, notamment en les incluant dans des processus d'évaluation des initiatives, mais aussi de planification stratégique. Le budget participatif des jeunes de la Ville de Boston<sup>2</sup> en serait un bon exemple, car cette initiative engage non seulement les jeunes dans un exercice de consultation et de prise de décision, mais aussi dans une planification stratégique qui influence directement les services offerts aux jeunes.

#### *4.3.2 La capacité à soutenir un partenariat équilibré entre les adultes et les jeunes*

Les conseils municipaux jeunesse où le partenariat jeunes-adultes est équilibré sont ceux qui apparaissent être les plus significatifs pour les jeunes (Checkoway, 2012; Zeldin et al., 2017). Les recherches récentes sur l'intervention auprès des jeunes soulignent l'impact positif qu'ont, sur les jeunes et leurs communautés, les initiatives favorisant un partenariat horizontal entre les jeunes et les adultes. Le partenariat jeunes-adultes retient l'attention des chercheurs et des intervenants, car il serait l'élément qui détermine la qualité des interventions des jeunes et de l'expérience vécue par ces

---

<sup>2</sup> Source : City of Boston. Youth Lead the Change. <https://www.boston.gov/departments/youth-engagement-and-employment/youth-lead-change>

derniers. Ainsi, les organisations qui permettraient aux jeunes d'établir des rapports horizontaux avec des adultes bienveillants – dans le cadre desquels ils peuvent partager la prise de parole, le pouvoir et les compétences – seraient les plus marquantes pour les jeunes et la collectivité dans plusieurs pays (Zeldin et al., 2017). Dans le contexte de la gouvernance municipale, les municipalités qui ont réussi à donner le plus de pouvoir possible aux jeunes tout en les encadrant dans leurs réflexions, leur prise de décision et la coordination de la mise en œuvre de leurs projets sont celles qui ont eu davantage d'impacts positifs. Ce type d'expérience accroît non seulement les compétences des jeunes, mais également la qualité des services offerts aux jeunes, les liens intergénérationnels et le sentiment d'appartenance à la collectivité, et il enrichit le tissu social de ces collectivités.

### *4.3.3 La capacité à faire vivre une expérience authentique aux jeunes*

Comme le suggère l'approche pragmatiste, le fait de vivre des expériences authentiques augmente la portée pédagogique des activités. Cela dit, l'authenticité d'une expérience dépend de la capacité de l'organisation à engager des jeunes dans des situations réelles, c'est-à-dire des occasions où les jeunes peuvent prendre des décisions à propos d'enjeux sociétaux réels ou de projets concrets, mener à terme des projets et participer à la transformation d'un groupe ou d'une situation. La réalisation d'expériences authentiques dépend du type d'organisation, mais surtout de la relation établie entre les adultes et les jeunes de l'organisation (Bessell, 2009). La littérature démontre que les municipalités qui utilisent une stratégie centrée sur les jeunes sont plus susceptibles de soutenir une expérience authentique.

## **5. Observation de la Commission jeunesse de Gatineau : analyse des résultats**

Dans la section qui suit, des moments clés sont présentés à l'aide de vignettes qui exemplifient des situations observées lors des rencontres mensuelles de la CJG. Elles sont analysées à l'aune des conceptions théoriques de l'éducation à la citoyenneté et de la gouvernance municipale axée sur la jeunesse exposées précédemment. L'objectif ici est de témoigner de manière plus fine des environnements au sein desquels les jeunes évoluent et de comprendre de quelles manières ces environnements participent à leur éducation à la citoyenneté.

### **5.1 S'engager et engager son école dans le cadre d'un projet de simulation d'une élection municipale**

#### *Mise en contexte*

Au cours de l'automne 2017, le projet de simulation électorale a beaucoup mobilisé les jeunes, l'agente responsable de la CJG, certains employés de la Ville et la coprésidente élue. Le 2 novembre, les élèves des écoles secondaires de la ville étaient invités à voter dans leurs écoles respectives pour simuler l'élection du futur maire ou de la future mairesse de la Ville de Gatineau. Lors des véritables élections municipales, soit le 5 novembre, les résultats de la simulation ont été présentés par les médias, en particulier par Radio-Canada, qui était partenaire du projet. Les jeunes ont eu plusieurs discussions lors des rencontres de septembre et d'octobre pour préparer et comprendre cet événement. Ils ont

également participé au tournage de courts métrages promotionnels et informatifs, à l'élaboration de contenus pour le site Web prévu à cet effet par Radio-Canada et à l'organisation de l'événement dans leurs écoles respectives.

L'activité de simulation électorale s'inscrit dans un projet plus large de la CJG – C'est parti, je vote! – qui se déroule depuis 2011. Au départ, les jeunes de la CJG avaient ciblé l'importance de susciter une plus grande participation des filles aux instances décisionnelles. Au fil des ans, l'objectif et la forme du projet ont toutefois évolué et il s'agit désormais de susciter la participation électorale et citoyenne des jeunes adultes par l'entremise de deux activités principales. La première activité consiste à permettre aux jeunes de rencontrer pour la première fois un élu et de dialoguer avec cette personne pour mieux comprendre son parcours citoyen, ses responsabilités et l'impact des choix municipaux sur la vie des jeunes. L'atelier permet également de montrer aux jeunes les manières dont ils peuvent influencer les choix municipaux, et ce, même avant d'avoir atteint l'âge de 18 ans. On profite également de cette rencontre pour consulter les jeunes à propos de la question suivante : C'est quoi une ville idéale pour vous? Les réponses à cette consultation sont colligées dans un rapport qui est remis annuellement à l'ensemble du conseil municipal. Cette activité est récurrente depuis 2011 et se déroule durant toute l'année scolaire. Elle n'a pas requis l'intervention particulière des membres de la CJG durant nos observations. En ce qui a trait à la seconde activité, la simulation électorale, elle en était à sa deuxième mouture, la première, de moins grande envergure, s'étant déroulée en 2014.

### *Sélection de la situation étudiée*

La simulation électorale représente un moment clé de nos observations à la CJG, car il s'agit d'un exemple type d'apprentissage par socialisation politique. En effet, cette activité engage un apprentissage important de savoirs sur les institutions démocratiques et de savoir-faire sur les processus électoraux. Cette activité répond à certaines qualités d'une action centrée sur la jeunesse, car elle permet aux jeunes de prendre des décisions, mais aussi de proposer certaines initiatives. Il s'agit toutefois d'une situation où le partenariat entre les jeunes et les adultes est moins centré sur les jeunes, puisque l'ampleur et la nature complexe du projet font en sorte que le leadership est partagé entre plusieurs partenaires.

#### **Vignette 1 – 21 octobre 2017, rencontre de travail débutant à 10 h<sup>3</sup>**

Peu de temps après le début de la rencontre, Brigitte (agente) entame une discussion sur la manière dont la simulation des élections municipales se déroulera dans chaque école. Elle invite les jeunes à faire le point sur la préparation et la promotion que fait leur école pour cette activité. Toutes les écoles ont accepté de participer. Des employés municipaux offrent un appui, mais chaque école est responsable de la mise en œuvre de la simulation. Brigitte leur pose des questions en rafale : « La lettre où on incite les parents à parler de démocratie et de participation citoyenne a-t-elle été envoyée aux parents? Y a-t-il des messages aux intercoms, des tournées de classes ou des affiches? » Elle ajoute ensuite : « J'veux juste un "feel" en général. C'est-tu quelque chose qui se parle? »

Pour réaliser le tour de table, elle nomme les écoles une à une et un représentant prend la parole pour répondre aux questions. Le premier qui prend la parole est nouveau à la CJG et répond de

<sup>3</sup> Les citations présentées dans les vignettes sont tirées des notes d'observations et des notes d'entretiens prises sous forme de verbatim. Ainsi, comme les observations et les entretiens n'ont pas été enregistrés, ces citations ne reflètent pas exactement les propos des personnes citées.

manière directe : « Il y a des affiches, j'ai eu des feedbacks qu'ils voient les vidéos (en référence aux vidéos promotionnelles faites par la CJ). Et je pense que ça passe à l'intercom. » Puis il ajoute, avec un malaise évident, qu'il a oublié de se présenter à la rencontre du conseil étudiant de l'école. Brigitte ne réagit pas à son malaise et en reste aux faits en lui demandant s'il sait si la lettre a été envoyée aux parents. Il répond qu'il ne sait pas.

Les élèves qui suivent en sont à leur deuxième ou troisième année à la Commission jeunesse et répondent avec plus d'aisance. En dépit de cette aisance, certains manquent d'information pour répondre aux questions posées par Brigitte. C'est l'occasion pour certains jeunes de critiquer le manque de visibilité de l'événement dans leur école. Brigitte et les autres jeunes en profitent pour proposer des idées et pour dynamiser la promotion de l'événement : « Est-ce une bonne idée de passer dans les classes? » « As-tu parlé à [nom d'un employé de l'école]? » La discussion semble donner des idées aux autres jeunes. Un jeune plus expérimenté de la CJG raconte, en riant, la réaction du personnel de son école devant ses efforts pour faire la promotion de l'événement : « La direction est vraiment super down! Ils pensent que ça va amener de la publicité et que Radio-Canada va débarquer à leur porte! » On comprend que des personnes-ressources – des professeurs ou d'autres types d'employés – se révèlent des personnes clés pour comprendre l'engagement de l'école envers le projet.

Vers la fin du tour de table, on commence à parler davantage des locaux choisis pour le vote. Si certains jeunes se félicitent du lieu retenu dans leur école, parce qu'il est bien situé, d'autres se montrent plus critiques. Des échanges se poursuivent sur les stratégies à déployer le jour du vote pour inciter les jeunes à participer ou sur celles concernant l'organisation de la salle. Brigitte rappelle que l'école est responsable de choisir le lieu et la forme de la simulation, mais qu'en tant que membres de la CJG, ils doivent s'impliquer et aller se présenter aux personnes responsables.

Plus tard dans la matinée, un employé de la Ville présente les différents rôles qui devront être joués lors de la simulation de l'élection : le greffier, le préposé à l'information, le préposé au scrutin, etc. Le parcours des électeurs est expliqué en détail et le matériel requis pour mettre en scène le bureau de vote est présenté. Du matériel visuel est utilisé à l'occasion, mais la présentation demeure assez magistrale. Lorsque les jeunes posent des questions, on voit qu'il leur importe de bien comprendre, car ils auront à jouer un rôle lors de cette journée.

### *La socialisation politique : un partage multidirectionnel de savoirs et de savoir-faire*

Ce projet de simulation électorale permet d'observer diverses dimensions de la socialisation politique où des connaissances et des compétences sont mobilisées et mises en commun. La vignette montre brièvement que les jeunes doivent se familiariser avec les processus associés à une élection municipale : ils doivent comprendre le processus électoral, ses règles et le rôle des différents acteurs lors de la journée de l'élection. Ils font également des apprentissages pratiques lors de la journée de la simulation et lors de leur participation aux initiatives de Radio-Canada, où des journalistes les invitent à s'exprimer et à expliquer le processus en cours. Les jeunes acquièrent également des savoirs en lien avec des tâches entourant la promotion d'une activité, la mobilisation citoyenne ou la réalisation de courts métrages. L'extrait montre, par exemple, que les jeunes doivent réfléchir à la manière dont les écoles s'approprient le projet et à la manière dont eux-mêmes peuvent, en tant que membres de la CJG, jouer un rôle pour dynamiser le projet au sein de leurs écoles respectives. Ils sont alors sensibilisés aux relations publiques, aux tactiques et aux opérations nécessaires pour mener à terme l'activité de simulation d'une élection.

Le projet C'est parti, je vote! sera le seul projet de simulation offert par la CJG. Ce type de projet, bien qu'il ne soit pas authentique, puisque les jeunes ne prennent aucune décision sur de réels enjeux sociaux, permet un apprentissage important des institutions démocratiques. L'engagement des jeunes à l'égard de ce projet est très variable, car il dépend de leur intérêt et de leur capacité à prendre des initiatives au sein de leur propre école. Certains jeunes participent activement aux préparatifs de leurs écoles et réussissent à influencer la mise en œuvre de l'événement, alors que d'autres aident simplement aux différentes tâches lors de la journée de simulation électorale. Dans le cadre de ce projet, les jeunes déjà engagés dans leur école peuvent prendre davantage d'initiatives, car ils savent à qui s'adresser au sein de l'école et ils sont possiblement moins gênés de le faire. On peut penser que, pour eux, les apprentissages ont été plus importants.

### *Une perspective pragmatiste de l'apprentissage*

La vignette démontre non seulement un exemple de socialisation politique, mais également une approche éducative pragmatique, puisque les jeunes sont engagés dans une expérience pratique, une sorte de laboratoire social, qui illustre l'ensemble de la démarche de la CJG. Il y a donc ici une combinaison d'approches éducatives, puisque des savoirs sont transmis aux jeunes par l'entremise d'une socialisation politique et que les jeunes sont appelés à les mettre en pratique. De fait, les jeunes sont souvent invités à dialoguer, à se positionner et à agir. Le projet exposé dans la vignette est très structuré par les adultes et les organisations engagés dans l'événement. Les décisions prises par les jeunes sont donc limitées, mais nous constatons que ces derniers sont tout de même plongés dans l'action. Ils doivent agir collectivement pour trouver des solutions, soutenir les activités ou en faire la promotion. Mais, pour ce faire, ils doivent intégrer des savoirs sur les institutions démocratiques. Il s'agit d'une approche s'inscrivant dans la perspective pragmatique de Dewey.

La simulation électorale permet d'élargir la nature et la portée des connaissances transmises, puisque les jeunes mettent en pratique les savoirs théoriques appris lors de leurs réunions de la CJG. Comme les jeunes sont invités à s'impliquer dans leur école le jour de la simulation électorale, ils doivent bien comprendre les rôles qu'ils pourraient jouer, comme ceux de greffier ou de scrutateur, par exemple. Ils doivent également comprendre et mettre en pratique les règles entourant le dépouillement des votes. La portée pédagogique de cette expérience peut aussi avoir une incidence sur leur comportement politique ultérieur. Par ailleurs, lorsque les jeunes participent, comme acteurs, à l'élaboration des vidéos promotionnelles (à la fois ludiques et informatives), ils développent une fierté à l'égard du projet. Plusieurs disent avoir été sensibilisés à l'importance de la participation électorale depuis cette initiative.

### *Un partenariat continuellement négocié entre les adultes et les jeunes*

La vignette portant sur la simulation électorale rappelle qu'une organisation centrée sur la jeunesse comme la CJG s'inscrit dans des rapports complexes de prise de décision entre les jeunes et les adultes. Certaines activités accordent davantage d'importance au leadership des jeunes que d'autres. Ainsi, le partenariat jeunes-adultes est constamment renégocié selon les projets proposés. De manière générale, l'agente rappelle régulièrement que la CJG adopte une approche « par et pour » les jeunes. Il s'agit d'une approche commune en développement social, qui reconnaît la valeur de l'autogestion en mettant l'accent sur le fait que les activités sont décidées par les membres et que ces derniers sont pleinement impliqués dans la réalisation des activités. Dans le contexte de la CJG, il s'agit d'une position

forte pour laisser davantage de place aux jeunes au sein du partenariat jeunes-adultes et pour tenter d'inverser le rapport de pouvoir qui existe habituellement entre les jeunes et le monde adulte. Or, il s'agit d'une position difficile à soutenir dans toutes les situations. En réalité, le partenariat est constamment négocié.

Dans le cadre du projet de simulation électorale, les jeunes ont été impliqués seulement dans certaines des décisions et à certaines étapes de la réalisation du projet. On peut penser que la complexité du projet, le grand nombre d'adultes engagés et le rôle joué par les écoles et Radio-Canada a limité le pouvoir décisionnel des jeunes lors de la conception du projet.

Lors des observations, nous avons noté que l'approche « par et pour » les jeunes est davantage présente dans le cadre des projets dits d'activation terrain. Il s'agit de projets annuels qui ont pour objectif de sensibiliser l'ensemble de la population gatineoise à des sujets sociaux importants pour les jeunes sans nécessairement porter sur les jeunes. Afin de joindre ces deux objectifs, les membres de la CJG ont décidé lors des deux dernières années de produire des capsules vidéo. La première porte sur l'isolement des aînés (2017) et la deuxième, en cours de développement durant nos observations, traite de la discrimination à l'égard de la communauté LGBTQ2+ (2018-2019). Les jeunes participent à l'élaboration des stratégies, des étapes et des activités liées à leur projet. Lors de l'étape finale, une équipe de vidéastes appuient les jeunes et suivent leurs idées. Dans ce type de projet, le partenariat jeunes-adultes diffère de celui présenté dans la vignette sur la simulation électorale.

La qualité du partenariat jeunes-adultes dépend également du statut des adultes impliqués dans le projet. Ainsi, l'authenticité de l'expérience dépend du pouvoir qu'ont les adultes en interaction avec les jeunes. Dans le cadre de la CJG, les jeunes sont notamment en contact avec trois élus qui peuvent relayer leurs idées au conseil municipal, cette implication pouvant éventuellement accroître la reconnaissance des enjeux se rapportant à la jeunesse et de la citoyenneté des jeunes par la Ville. Même avec ces adultes en position de pouvoir, le rôle de l'agente sera constamment de définir les rôles de chacun pour assurer l'équilibre du partenariat jeunes-adultes. On le constate d'ailleurs dans les propos adressés par l'agente à un nouvel élu municipal qui assistait pour une première fois à une rencontre de la CJG et qui voulait s'impliquer dans un dossier.

#### **Vignette 2 – 9 décembre 2017 en après-midi, assemblée de la CJG**

Élu : « [Nom de l'école], c'est dans mon district, ça m'interpelle. Est-ce que je peux aussi être assigné à ce dossier? »

L'agente lui répond, de manière un peu hésitante au départ : « On peut t'ajouter à la conversation sans problème. » Elle lui explique ensuite, devant tout le groupe, que la CJG privilégie le « par et pour » les jeunes et que, conséquemment, « ce sont les jeunes qui doivent prendre des décisions. »

Lors de l'année de nos observations, sur les 21 jeunes ayant complété le formulaire d'évaluation annuelle mis en place par la CJG, seuls 29 % des jeunes ont indiqué que l'implication des élus était excellente, 33 % l'ayant jugé bonne et 38 % l'ayant jugé ordinaire ou minimale. Les commentaires suggéraient ainsi que le rôle des élus gagnerait à être précisé et que ces derniers pourraient s'impliquer davantage.

Si les jeunes sont très impliqués dans les choix des activités à réaliser, ils ne jouent pas toujours un rôle central dans la mise en œuvre de leurs projets, les employés municipaux et les partenaires détenant

parfois des responsabilités importantes. Le rôle des jeunes varie en fonction de la complexité et de l'ampleur du projet ainsi que du type de partenaires impliqués. Dans le cadre de l'activité de simulation électorale, comme pour d'autres projets, l'appui des employés de la Ville contribue à élargir la portée des projets de la CJG et à réaliser des projets d'envergure. De même, lorsque les projets impliquent un important partage du leadership ou des partenaires institutionnels plus complexes, les jeunes de la CJG ont moins l'occasion de prendre des initiatives. Dans le cadre du projet de simulation électorale, les adultes impliqués étaient plus nombreux et les décisions ont davantage été laissées entre les mains des adultes employés de la Ville, des adultes responsables de l'activité dans les écoles, mais aussi des adultes des médias engagés dans ce projet. Cela dit, les adultes sont demeurés soucieux de valoriser les jeunes, leurs opinions et leur participation.

Ainsi, les jeunes ne participent parfois qu'à quelques étapes de la réalisation des projets qu'ils ont priorisés. Lorsqu'ils se font moins « gestionnaires de projets », leur rôle consiste minimalement à prendre des décisions, à identifier des priorités, à donner des orientations ou à faire la promotion des projets auprès de leurs pairs et d'une plus vaste population, comme lors de l'activité de simulation électorale. Dans l'ensemble, puisque les projets de la CJG se font généralement par l'entremise de différents partenariats et de collaborations diverses, la relation jeunes-adultes est constamment renégociée. Le rôle parfois secondaire des membres de la CJG au sein des projets qu'ils ont priorisés en dérange quelques-uns, comme en témoigne ce commentaire d'un jeune lors d'un entretien : « C'est un commentaire que j'ai fait que les jeunes soient plus au centre des projets. Ça roule trop tout seul. Je veux apporter quelque chose, mais il faut que j'aie la possibilité de le faire. » Ces propos nous permettent de mieux comprendre les rôles variables joués par les jeunes dans le cadre de la réalisation de leurs projets. Malgré l'importance accordée aux jeunes par les adultes, les occasions de prendre des initiatives ou d'exercer un leadership peuvent être plus rares dans certains projets.

## 5.2 Réaliser une planification stratégique d'envergure : le Sommet jeunesse

### *Mise en contexte*

De manière générale, les jeunes décident des projets qu'ils réalisent, des partenariats qu'ils concrétisent, des thèmes dont ils discutent, des postures qu'ils soutiennent publiquement, etc. Le choix des projets à privilégier a lieu en particulier lors des planifications annuelles, mais aussi lors d'exercices de planification stratégique de plus grande envergure, le dernier étant le Sommet jeunesse qui a eu lieu en 2015<sup>4</sup>. Ce Sommet est un exercice de consultation publique qui a réuni plus de 100 jeunes des écoles secondaires de la ville de Gatineau. Le plan d'action qui en a découlé a orienté les priorités de la CJG depuis. Lors de notre année d'observation, l'idée d'organiser à nouveau un Sommet jeunesse a été discutée à quelques reprises. Nous rendons compte ci-après de certaines discussions qui permettent de comprendre la portée d'une telle entreprise, mais aussi les difficultés qui y sont associées.

---

<sup>4</sup> Avant le Sommet jeunesse de 2015, les exercices de planification pluriannuelle étaient de moins grande envergure et consistaient plutôt en des activités de type lac-à-l'épaule impliquant principalement les membres de la CJG.



## *Sélection de la situation étudiée*

Les vignettes suivantes représentent un moment clé de l'année 2017-2018, parce qu'elles témoignent d'enjeux entourant la planification stratégique des activités de la CJG et du rôle de l'agente dans celle-ci. La première vignette permet de constater comment le Sommet jeunesse offre la possibilité aux jeunes d'exercer un leadership dans le cadre d'une gouvernance municipale qui adopte une stratégie d'action centrée sur les jeunes (4.3.1). La deuxième vignette met en lumière la difficulté d'articuler la planification annuelle avec la planification stratégique afin de permettre la prise de décision des jeunes. On y constate également le rôle que joue l'agente dans la réalisation de cet exercice. Finalement, la troisième vignette témoigne des sujets abordés par les jeunes et rappelle le potentiel émancipateur et transformateur de l'exercice de planification comme expérience d'éducation démocratique.

## *Une stratégie d'action centrée sur le leadership des jeunes*

Comme l'indique la revue de littérature, il est très rare que les conseils municipaux jeunesse réussissent à mettre en place une stratégie d'action axée sur les jeunes qui permette à ces derniers d'exercer leur leadership, c'est-à-dire d'influencer l'organisation. Dans la prochaine vignette, les membres de la CJG discutent de la portée du Sommet jeunesse 2015 sur le choix de leurs projets et met en lumière le leadership qu'exercent les jeunes à la CJG.

### **Vignette 3.1 – 9 décembre 2017 en matinée, séance de présentation de la CJG aux nouveaux élus**

Les nouveaux élus du conseil municipal siègent pour la première fois à la CJG, puisque les élections ont eu lieu en novembre. Les jeunes consacrent plus d'une heure à leur présenter la Commission jeunesse et leurs rôles. Le Sommet jeunesse de 2015 et celui à venir sont alors abordés de manière à rappeler leur importance. On explique comment les priorités identifiées par les jeunes lors du précédent Sommet ont orienté les activités de la CJG au cours des trois dernières années.

Anabelle (coprésidente) : « La CJG a bâti ses projets tels que l'activation terrain suite à ce Sommet jeunesse. Cette année, la CJG fait son deuxième projet d'activation terrain, qui portera sur les enjeux de genre comme que les groupes LGBTQ2+. Puis, l'année dernière, nous avons plutôt ciblé l'isolement chez les aînés. »

Brigitte (agente) : « L'objectif du Sommet en 2015 était vraiment de faire ressortir les préoccupations des jeunes de Gatineau, puis de les prioriser, plutôt que d'en faire une simple liste d'épicerie. Les sujets qui ont été abordés lors de cet événement sont la communication, la vie scolaire, les lieux publics et la ville. Par exemple, la Brigade 51 a été créée à la suite de ce Sommet. Ainsi, toutes les priorités nommées par les jeunes [lors de ce Sommet] ont presque toutes été traitées par la CJG. La CJG ne veut pas faire un Sommet tous les ans, car cela serait trop. »

Annabelle : « Nous avons tout réalisé les priorités nommées par les jeunes. Donc, c'est intéressant de refaire l'exercice pour poursuivre un nouveau plan d'action. [...] »

Cette vignette nous permet de constater comment la planification stratégique donne du pouvoir aux jeunes en leur offrant la possibilité d'influencer les orientations de l'organisation. Les priorités identifiées lors du Sommet jeunesse de 2015 ont servi à guider le choix des projets des trois dernières années (2015-2016, 2016-2017, 2017-2018). La planification permet également aux jeunes de constater par eux-mêmes les répercussions de leurs actions au sein de la CJG et de la ville. Notons la fierté d'Annabelle, la coprésidente, qui réitère les propos de l'agente en soulignant : « Nous avons tout

réalisé les priorités nommées par les jeunes. » Cet exercice de leadership permet une expérience authentique d'éducation à la citoyenneté démocratique, puisque les jeunes prennent des décisions sur des enjeux réels et peuvent en voir les effets concrets. Le fait que le Sommet s'inscrive dans une perspective de démocratie participative, étant donné qu'il engage une consultation publique, donne également une légitimité démocratique aux membres de la CJG, sachant que les membres de la Commission sont choisis selon un processus de cooptation.

### *La difficile articulation de la planification annuelle et de la planification stratégique de la CJG et le rôle de l'agente*

Le premier Sommet jeunesse ayant été élaboré dans la perspective d'en réaliser un tous les trois ou quatre ans, il paraissait donc approprié d'organiser une autre consultation publique au printemps 2018. Cette proposition a été transmise aux membres en début d'année (septembre 2017). Des membres de longue date en ont profité pour témoigner de l'intérêt d'un tel événement et du plaisir qu'ils avaient eu à y participer. Tous les membres ont alors indiqué leur souhait d'aller de l'avant avec un nouveau Sommet.

Chaque année, de nouveaux jeunes intègrent l'organisation et doivent comprendre les orientations et les actions à venir afin de prendre des décisions, de réaliser des initiatives et d'exercer leur leadership. L'agente a notamment pour rôle d'informer les jeunes à propos des exercices de planification passés et à venir. Dans la prochaine vignette, nous constatons que des membres de la CJG ne saisissent pas tout à fait la portée du Sommet jeunesse.

#### **Vignette 3.2 – 26 mai 2018 en matinée, séance de travail**

La rencontre s'ouvre sur une discussion autour du prochain Sommet jeunesse municipal, qui sera pris en charge par la CJG. Dès l'automne, l'agente avait présenté brièvement le Sommet de 2015 et l'intérêt d'en organiser un nouveau au printemps 2018, mais le sujet est peu revenu à l'ordre du jour par la suite. Aujourd'hui, elle indique qu'il est préférable de le réaliser à l'automne 2018. Elle précise que l'année a été bien chargée, avec C'est parti, je vote!, et que « ce serait mieux » ainsi.

Brigitte entame un brassage d'idées autour de l'importance de susciter l'intérêt de l'ensemble des jeunes de Gatineau pour cette grande consultation publique. Elle ajoute : « Un événement comme ça, c'est pas très sexy. La dernière fois, on avait Catherine Levac. [...] Mais ça peut être un autre genre, comme un athlète olympique. » Quelques jeunes nomment des noms de personnes connues, principalement des humoristes, mais aussi des politiciens et des sportifs.

Après quelques minutes d'échange, Brigitte essaie de resserrer la discussion : « Rien que pour savoir, votre top 3, c'est quoi? Julien Lacroix? » Brigitte nomme un à un les noms d'invités éventuels qui ont été soulevés durant le brassage d'idées et demande aux membres de lever la main lorsque le choix les intéresse. Plusieurs jeunes ne semblent pas connaître les personnes dont il s'agit.

Pour répondre aux questions des jeunes quant à la nature du Sommet, Brigitte change un peu le sujet de conversation et aborde les thématiques de la journée : « Est-ce qu'il y en a qui se souviennent des thématiques qui avaient été soumises? » Les réactions se font tarder, elle enchaîne : « On avait soulevé des thématiques il y a quelques temps. » Les jeunes ne semblent pas se rappeler et un des jeunes rétorque : « Il y a quelques années? »

Brigitte comprend qu'un rappel plus en profondeur est de mise. Elle lit les thématiques en les expliquant brièvement : la santé des jeunes, mieux vivre ensemble, l'école, la vie municipale...

Comme plusieurs disent ne pas se rappeler d'avoir participé à cet exercice, elle y revient et explique la manière dont ces thèmes-là ont été choisis : « On avait d'abord quatre thématiques et ensuite on avait fait un exercice pour voir à les approfondir ou pour en choisir d'autres. » Après cette introduction, une discussion s'entame sur les thématiques.

Dans cette vignette, nous observons que certains jeunes sont peu informés sur le Sommet jeunesse et sur son organisation, en dépit du fait que le sujet a déjà été abordé à quelques reprises. Nous pouvons constater en outre une difficulté pour certains jeunes de bien saisir l'articulation des priorités stratégiques identifiées lors du Sommet de 2015, des activités entreprises dans les années précédentes et des activités mises en œuvre durant l'année de nos observations. Cette difficulté s'explique notamment par le fait que les jeunes n'ont pas eu l'occasion de vivre une expérience d'intégration au sein de l'équipe et de consolidation de celle-ci. Typiquement, une activité du genre lac-à-l'épaule est prévue en début d'année afin de consolider l'esprit d'équipe et de tracer les grandes lignes des activités de l'année à venir. Or, cette activité n'a pas été mise au calendrier durant l'année de nos observations. Il s'agit pourtant d'un moment important pour conforter le leadership de la nouvelle cohorte de la CJG et susciter l'adhésion des nouveaux membres à la culture de la CJG.

Dans l'ensemble, l'année 2017-2018 aura été marquée par une faible planification des activités de la CJG par les jeunes. L'agente rappellera en entrevue que cette année est « différente » en termes de planification pour plusieurs raisons. Premièrement, le temps consacré à l'activité C'est parti, je vote! a été plus important que prévu. Deuxièmement, les élections municipales ont changé la constitution de la CJG, puisque trois nouveaux élus ont intégré le groupe en décembre et que les jeunes devaient préparer leur accueil et travailler avec une nouvelle coprésidente ou un nouveau coprésident. Troisièmement, des réaménagements administratifs au sein de la fonction publique municipale (révision des comités et des commissions et réorganisation de la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire) ont créé des incertitudes. Il en a résulté une plus faible planification et une confusion chez certains jeunes, qui auraient aimé mieux comprendre les projets à venir et intervenir davantage dans le choix de ces activités.

Ce contexte met en lumière l'importance du rôle de facilitatrice que joue l'agente de la CJG. Tel que l'indiquent les recherches sur les conseils municipaux jeunesse, le rôle de cette personne est primordial dans la structuration des discussions et des activités des jeunes (Collins, Augsberger et Gecker, 2016). La facilitation consiste à la fois à organiser les discussions sans en imposer le contenu, à mentorer les jeunes en les guidant et en les informant dans le cadre d'une relation horizontale, mais aussi à soutenir les activités du groupe. La vignette 2.2 montre qu'il n'est pas aisé pour l'agente de susciter ce genre de discussion. D'une part, on sent une certaine hésitation quant à l'orientation de la discussion, plus centrée tantôt sur la forme, tantôt sur le contenu. S'il importe pour l'agente que ces deux volets soient abordés en profondeur par les jeunes, il apparaît important que les personnalités à inviter soient identifiées tôt dans le processus afin de faciliter l'organisation de l'événement. D'autre part, les hésitations et la confusion des jeunes aura amené la coprésidence et l'agente à devoir faire un pas en arrière pour mieux présenter l'événement et recadrer les objectifs de la discussion afin de donner aux membres les informations nécessaires à leur prise de décision.

Une telle situation rappelle tout de même l'importance des discussions ouvertes, moyennement structurées et inscrites dans des cadres temporels larges, du fait qu'elles permettent aux jeunes et aux adultes de clarifier des attentes, de cibler des enjeux, de diffuser des connaissances et d'instaurer des ambiances propices aux échanges portant sur l'ensemble. Le rôle du facilitateur consiste notamment à permettre ces ouvertures et à resserrer les discussions aux moments opportuns.

### *Le potentiel transformateur de l'expérience de planification*

Dans la prochaine vignette, les discussions sur l'organisation du prochain Sommet jeunesse se poursuivent. L'agente enjoint les membres à discuter d'idées et de valeurs, mais elle leur permet également de s'imaginer comme citoyens de Gatineau.

#### **Vignette 3.3 – 26 mai 2018 en matinée, séance de travail**

Une discussion se déroule sur les thèmes à aborder lors du prochain Sommet. Au départ, l'objectif de Brigitte semble être de trouver des animateurs pour chaque thème et de discuter du format, mais elle laisse finalement beaucoup d'espace aux discussions visant à préciser à quoi pourraient ressembler les dialogues entourant ces thèmes. Brigitte demande aux membres : « Alors, qu'est-ce que vous entendez par le développement de l'identité municipale? » Au début, elle intervient davantage, mais les jeunes finissent par parler plus aisément.

Après plusieurs propositions de personnalités publiques à inviter, Justine marque son désaccord face à la direction de la discussion : « Mais je me dis que ce n'est peut-être pas si important de passer du temps à sélectionner des animateurs. Dans le fond, on veut entendre des jeunes. »

Brigitte semble comprendre les propos de Justine, qui rejoignent la difficulté qu'ont d'autres jeunes à nommer de telles personnalités. Elle cherche à reprendre sa question : « Est-ce que vous vous identifiez à la ville? » Après quelques réponses précisant la difficulté à s'identifier à la ville, elle demande : « Qui se dit fier d'habiter à Gatineau? » Seulement quatre jeunes lèvent la main. Elle se tourne vers eux : « Qu'est-ce qui vous rend fiers d'habiter à Gatineau? »

Daphnée : « La Commission jeunesse. »

Mathilde nomme des lieux qu'elle aime fréquenter : « Quand je vais dans le vieux Hull ou dans le Parc de Gatineau [...]. Je me sens choyée d'avoir un gros réservoir, le Poisson blanc, juste à côté de chez moi. [...] »

Brigitte : « Qu'est-ce qu'il vous faudrait pour développer un sentiment d'appartenance? »

Daphnée : « Avoir un centre-ville. [...] »

Marco : « Gatineau est comme une banlieue. »

Antoine : « Si je fais des choses, c'est pas mal toujours à Ottawa au Byward Market. [...] »

La discussion sur l'identité municipale et l'image de la ville de Gatineau se poursuit encore un moment. On admet généralement une image peu reluisante de la ville : « Moi, j'étais dans un camp de jour pas très loin et les gens de Montréal ne savaient pas que Gatineau était une grande ville! »

Après la pause, Brigitte suggère de discuter du second thème portant sur la vie scolaire. Une des jeunes intervient rapidement pour parler de l'offre alimentaire à l'école.

Anne-Marie : « Nous, l'alimentation, ça ne va pas bien. Ça n'a pas d'allure. Ils ont des boissons gazeuses, des chips. Je pense qu'ils ont des fruits une fois par semaine. »

Anabelle suggère d'associer ce sujet à un autre thème : « Ça, ça va dans la santé. »

La discussion se poursuit tout de même quelques instants encore sur la question de l'alimentation. Brigitte cherche à recadrer le dialogue en précisant que « la façon dont on doit regarder cette thématique, c'est dans la manière dont les commissions scolaires et la Ville peuvent améliorer les choses. » Les jeunes qui souhaitent que l'alimentation demeure un sujet associé au thème de l'école comprennent le sens des propos de Brigitte et, peu à peu, les échanges évoluent vers un angle qui reflétera davantage le rôle joué par les commissions scolaires.

La discussion prend ensuite une autre direction pour aborder les activités sportives des adolescents. Dans l'ensemble, la discussion autour des thématiques du Sommet jeunesse aura duré plus d'une heure.

### *Une réflexion autour d'une vie municipale plus épanouissante pour les jeunes*

En ce qui concerne la mission de la CJG, ses membres sont régulièrement appelés à réfléchir à la manière dont la Ville pourrait offrir à la jeunesse gatinoise un environnement plus favorable et plus inclusif. Ce type de réflexion surgit lorsque les différents services municipaux ou partenaires externes, comme la Société de transport de l'Outaouais (STO) ou Gatineau Skateboard, sollicitent les avis et la participation des membres de la CJG pour bonifier leurs services et accroître la participation des jeunes. Les dialogues entourant les thématiques à privilégier lors du Sommet jeunesse auront également été l'occasion de mettre à l'avant-scène différentes dimensions de l'épanouissement des jeunes au sein de la municipalité : vie scolaire, identification à la municipalité et santé. Pour ces thèmes, on cherche à préciser les enjeux dans un premier temps, mais il s'agira par la suite d'identifier des mesures à mettre en place au bénéfice des jeunes. Étant donné les thèmes discutés et la manière dont ils structureront (éventuellement) les activités de la CJG, on peut penser qu'un sens de la justice est étroitement rattaché à la raison d'être de la CJG. Ce sens de la justice semble orienté vers « l'inclusion des jeunes » et vers « le bien-être général des jeunes », ce que sous-tend la thématique liée à l'identité gatinoise et aux défis qui s'y rattachent, par exemple.

Il en résulte toutefois un moins grand attachement à l'égard d'une justice sociale forte qui prônerait, par exemple, une égalité socioéconomique requérant des changements en profondeur de l'organisation de la vie municipale. Lorsque certaines problématiques abordées par la CJG peuvent présenter une facture plus revendicative, comme l'environnement lors des dialogues entourant le Sommet jeunesse ou encore le choix d'une activation terrain portant sur la communauté LGBTQ2+, celles-ci sont traitées comme des enjeux nécessitant une sensibilisation du public et un positionnement de la jeunesse comme un acteur crédible, et non comme des injustices requérant de grandes mobilisations collectives. En définitive, on sent l'intérêt de l'agente à préciser des thèmes au sujet desquels la Ville aura la chance d'offrir une réponse. Son enthousiasme à l'égard des idées liées à la visibilité des activités de la Ville au sein des écoles illustre bien cette orientation plus pragmatique recherchée lors des échanges.

### *Les jeunes, des citoyens à part entière*

Le rôle que la Ville de Gatineau accorde aux jeunes avec la création de la CJG et la tenue du Sommet jeunesse démontre qu'elle les considère comme des citoyens de la ville aussi importants que les adultes. Aussi, le fait que des organisations comme la STO viennent consulter les jeunes pour bénéficier

de leur expertise sur la jeunesse gatinoise et que des élus participent à leurs réunions démontrent que les jeunes sont reconnus comme des acteurs sociaux compétents. Or, cette reconnaissance est possible grâce au partenariat jeunes-adultes établi notamment avec l’agente, qui joue un rôle de facilitatrice au sein de la CJG. Cette dernière donne aux jeunes les moyens de s’exprimer, de discuter et de prendre des décisions. Ce rôle est essentiel, puisqu’il permet aux jeunes de vivre leur citoyenneté différenciée, c’est-à-dire une citoyenneté aussi importante que celle des adultes, mais différente, puisque les jeunes s’inscrivent encore dans un rapport de protection et de dépendance avec les adultes.

### 5.3 Développer une posture collective autour du projet Le Défi des 30 heures de la faim

#### *Mise en contexte*

Les vignettes qui suivent sont tirées d’une situation où des professeurs d’écoles secondaires sont venus solliciter l’appui et le soutien de la CJG pour élargir la participation des écoles secondaires au projet Le Défi des 30 heures de la faim. Ce projet consiste en un jeûne de 30 heures réalisé une fois par année dans les écoles secondaires par des élèves souhaitant expérimenter la faim vécue par les personnes en situation de pauvreté. L’objectif du projet est de sensibiliser les jeunes à la pauvreté en Outaouais, puis d’amasser des fonds pour un organisme qui vient en aide aux personnes à faible revenu. Les dialogues autour de cette participation se sont déroulés en cinq temps et des extraits de ceux-ci seront présentés.

Temps 1	24 février 2018 en après-midi : présentation du projet (15 à 20 minutes).
Temps 2	24 février en après-midi : questions posées par les jeunes pour éclaircir la nature du projet et la nature d’une possible participation de la CJG (10 à 15 minutes).
Temps 3	24 février en après-midi : discussion à huis clos en vue d’adopter une position commune et report de la décision (10 à 15 minutes).
Temps 4	24 mars en matinée : dialogue en vue de formuler des recommandations (15 à 20 minutes).
Temps 5	24 mars en après-midi : annonce des recommandations (5 minutes).

#### *Sélection de la situation étudiée*

Ce projet a été retenu, car il représente un moment clé permettant de comprendre comment la CJG amène les jeunes à développer leur esprit critique. Il représente un exemple du rôle d’expert-conseil que la CJG joue auprès de différents intervenants qui pilotent des projets destinés aux jeunes. Il nous permet également de constater que les intervenants jeunesse cherchent à s’allier avec la CJG afin d’accroître la portée de leurs initiatives. Les dialogues à propos du Défi des 30 heures de la faim permettent aussi de montrer plus concrètement le potentiel émancipateur et transformateur des activités du groupe. Dans l’extrait, les jeunes de la CJG ne s’entendent pas entre eux et choisissent une voie alternative à celle souhaitée par les professeurs, qui cherchent surtout à mettre en place une alliance. Le fait que les adultes – en particulier l’agente et les élus – autorisent cette voie alternative et accompagnent les jeunes dans cette direction illustre encore une fois l’importance accordée à la parole des jeunes.

## *Des perspectives qui peuvent être remises en question*

Le premier extrait de cette situation rend compte de discussions ayant suivi la présentation du projet Le Défi des 30 heures de la faim par les professeurs responsables. Si la présentation des enseignants a porté avant tout sur la manière dont l'initiative prend forme dans les écoles, elle a aussi permis de rappeler les enjeux de la pauvreté en Outaouais et les effets de ne pas manger à sa faim. Comme les jeunes sont invités à se positionner par rapport au projet et éventuellement à collaborer avec les instigateurs du Défi des 30 heures de la faim, leur curiosité à l'égard de l'information qui leur est communiquée est importante. Ils veulent s'assurer de la valeur de l'initiative, mais aussi comprendre le rôle qu'ils pourraient y jouer.

Les questions posées s'avèrent nombreuses. Les jeunes remettent en question certaines perspectives présentées par les enseignants, ce qui démontre leur autonomie intellectuelle et leur esprit critique. Les jeunes ne s'entendent toutefois pas sur la perspective à privilégier. Il s'agit d'une des rares occasions au cours de nos observations où les positions se sont davantage polarisées. Le consensus semble difficile à atteindre.

### **Vignette 4.1 – 24 février 2018 en après-midi, discussion à propos du projet Le Défi des 30 heures de la faim lors de l'assemblée de la CJG**

Mathilde (jeune) pose une première question : « Est-ce sécuritaire votre projet? Est-ce que vous avez une assurance qu'il n'y a pas de danger? »

Marc (professeur) mentionne que lors de leur dernière expérience, une personne a vomi. Il cherche toutefois à rassurer Mathilde en ajoutant que ça ne le dérange pas si les gens mangent durant le Défi des 30 heures et qu'il n'y a eu que deux personnes sur 125 qui ont eu des malaises. [...]

Kassandra (jeune) intervient et mentionne qu'elle y a déjà participé, mais qu'elle ne l'a pas fait au complet. Elle ajoute que les gens mangent un peu, qu'ils vont vivre tout de même ce que c'est que d'avoir faim, en ayant par exemple des problèmes de concentration [...].

Mathilde demeure septique : « J'aurais tendance à dire que c'est deux cas de trop. D'ailleurs, est-ce que c'est vraiment représentatif de la réalité des personnes en situation de pauvreté [...]? »

Marc lui répond de manière compréhensive : « Tu as raison, c'est deux personnes de trop. Aussi, c'est rare de ne pas manger pendant 30 heures [...]. »

Plusieurs jeunes sont hésitants à s'engager à l'égard du projet. Ils ne sont pas convaincus par cette expérience de jeûne de 30 heures. À l'opposé, certains jeunes ayant déjà participé à ce défi appuient le projet sans réserve.

Alors que les enseignants souhaitent surtout chercher l'appui de la CJG pour leur projet, les jeunes ouvrent plutôt un débat à propos de la sécurité sanitaire des jeunes : celle-ci est-elle mise à mal par une telle expérience? Une discussion s'amorce également sur les possibles effets psychosociaux d'un tel exercice : est-ce souhaitable d'encourager les jeunes à jeuner pendant 30 heures? Comment cela peut-il affecter une personne prédisposée à l'anorexie? Les questions amènent enfin des échanges concernant la manière dont la pauvreté est vécue en Outaouais. Plusieurs personnes ne mangent pas à leur faim, mais y a-t-il vraiment des jeunes qui ne mangent pas du tout durant une journée? On questionne par ailleurs la « bonne manière » de mettre en scène la pauvreté : cette expérience est-elle vraiment représentative de la manière dont la faim est vécue en Outaouais? Est-ce la meilleure manière de sensibiliser les jeunes à la pauvreté?

Les argumentaires déployés de part et d'autre montrent la mobilisation de différents types de savoirs (parfois théoriques, parfois expérientiels) et de plusieurs connaissances (pauvreté en Outaouais, gestion de projet, sécurité alimentaire, sécurité sanitaire, anorexie, etc.). Surtout, les discussions mobilisent différents ensembles de valeurs qui servent à questionner, mais aussi à prendre des postures à propos de ce qui paraît « important » ou « la bonne chose à faire » pour sensibiliser les jeunes à la pauvreté. Ainsi, en s'inquiétant de la sécurité des participants, les jeunes discutent et argumentent à propos d'enjeux de bien commun, ils. La possibilité d'exprimer des positions diverses a été maintenue durant ce dialogue.

Lorsque les jeunes discutent ensuite à huis clos en vue d'adopter une position commune, ils ne parviennent pas à le faire car des désaccords persistent (temps 3). L'agente suggère de reporter la discussion au mois suivant, ce qui montre son respect à l'égard des craintes exprimées. Ainsi, en mars, lors de la rencontre de travail du matin, un temps est réservé pour discuter d'éventuelles recommandations à émettre pour le projet (temps 4). Cette discussion est marquée par un effort de la part de l'agente et surtout de la jeune coprésidente, mais aussi d'autres jeunes, pour minimiser le désaccord et s'entendre sur une posture appuyée de tous. Ces efforts mènent à l'élaboration de trois recommandations qui seront énoncées lors de la rencontre officielle de la CJG en après-midi (temps 5). Finalement, l'appui de la CJG envers ce partenaire sera très modéré, un consensus n'ayant pu être atteint. Les recommandations visent ainsi à suggérer des améliorations tout en assurant un appui général au projet. De plus, ces recommandations confirment que la CJG ne souhaite pas participer activement à ce projet.

Dans l'ensemble, cette thématique plus controversée aura été l'occasion pour les jeunes de devoir préciser leurs propres postures personnelles tout en conservant un sens aigu des collectifs impliqués, soit les jeunes des écoles et les membres de la CJG. En contexte démocratique, la décision politique ne peut pas se faire uniquement de façon consensuelle. Il est important, dans une école de citoyenneté, de vivre des expériences de conflits, voire de dissensus.

### *Le développement de savoir-être démocratiques lors de discussions collectives authentiques*

Comme le suggère la littérature, chaque fois que les membres de la CJG font face à une situation de décision collective authentique, la quantité de savoirs partagés est accrue ainsi que la possibilité de développer des savoir-être et des savoir-faire démocratiques. Le rôle des adultes, en particulier celui de l'agente, est notamment de permettre l'expression de postures diverses tout en instaurant des relations respectueuses et cordiales entre les jeunes. Diverses normes relatives à la prise de parole publique sont également mises de l'avant. Quand doit-on être critique? Quand gagne-t-on à fermer le débat? Quelle posture adopter avec les invités à la CJG? Comment prendre une décision de manière collective?

Dans la prochaine vignette, l'agente tente de stimuler la discussion entre les jeunes pour faire avancer la prise de décision. Les discussions autour du projet Le Défi des 30 heures de la faim se poursuivent. Les jeunes travaillent ensemble à élaborer des recommandations, un mois après que cette initiative leur ait été présentée. Alors que leur esprit critique était mobilisé dans la période de questions qui a suivi la présentation du projet (vignette 3.1), leur pensée stratégique, leur capacité à résoudre des problèmes et leur aptitude sociale sont maintenant davantage mobilisées. En effet, il leur est demandé de prendre position collectivement et de trouver des solutions concrètes aux enjeux soulevés, mais



aussi d'écouter et de comprendre les autres pour que ces solutions conviennent à une majorité de personnes.

#### **Vignette 4.2 – 24 mars 2018 en matinée, séance de travail autour du projet Le Défi des 30 heures de la faim**

Brigitte : « On veut plus de concret. » (Ses interventions ne choquent pas les jeunes qui, au contraire, cherchent à préciser des propositions.)

Xavier : « On pourrait avoir des pancartes qui expliquent c'est quoi l'insécurité alimentaire et le message qu'on veut qu'ils retiennent. »

Anabelle (coprésidente) : « Ça se fait déjà. [...] » (Les discussions qui suivent permettent de comprendre que ce ne sont pas toutes les écoles qui le font.)

Brigitte : « L'école a beaucoup de pouvoir sur la manière que le projet se déroule. Est-ce que vous voulez qu'il y ait des participants sur place pendant le Défi pour valider certains profils alimentaires avec une personne experte en nutrition? Ou encore, on pourrait faire un outil promo à propos de l'insécurité alimentaire et sur c'est quoi le Défi? »

Amélie abonde dans le même sens que Brigitte : « Au début du Défi, on pourrait leur poser une question du genre "Comment penses-tu vivre l'expérience de jeûne?" et après "Comment as-tu vécu cette expérience?". »

Anabelle : « Il pourrait y avoir un retour en groupe pour partager les réflexions? [...] »

Brigitte : « Alors, on dit une évaluation en début, mi et fin de parcours, pour partager leurs réflexions sur l'insécurité alimentaire. Puis, ce n'est pas tout le monde qui aime faire de l'activité physique. Est-ce que c'est quelque chose que vous trouvez pertinent comme recommandation? [...] »

Brigitte annonce avec enthousiasme : « Bon! On a trois belles recommandations à faire : 1) une capsule pour faire la promotion du projet et du problème de l'insécurité alimentaire; 2) la présence d'experts pour donner des conférences sur les différents enjeux; 3) un questionnaire avec et après l'activité pour susciter la réflexion en lien avec l'insécurité alimentaire. Qui va rapporter ces trois idées cet après-midi à la CJ? »

Xavier et Marc-Antoine lèvent leurs mains avec énergie. Amélie lève la main plus discrètement.

Anabelle : « Amélie! »

La littérature scientifique démontre que les expériences d'apprentissage démocratique vécues par les jeunes au sein de groupes de pairs ont des répercussions positives sur leur confiance, leur capacité à communiquer et à interagir en groupe (Akiva, 2014). Les propos des jeunes que nous avons interrogés et observés confirment ces constats. Par exemple, durant l'année 2017-2018, la coprésidente a souhaité donner plus de responsabilités aux membres en identifiant des porteurs de dossiers pour chacun des projets ou dossiers importants. Ces porteurs devaient faire progresser leur projet ou leur dossier et, pour ce faire, organiser des réunions – virtuelles le plus souvent – en dehors des rencontres mensuelles de la CJG. Un des jeunes raconte en entrevue son appréciation de sa participation au comité reconnaissance, dont l'objectif était de revoir la manière dont la CJG récompense des jeunes du secondaire engagés dans leur communauté.

Dans le prochain extrait d'entretien, une des jeunes constate la confiance en soi d'une de ses collègues. Pour cette personne, il s'agit d'un savoir-être important pour diriger une réunion et guider un groupe vers une décision collective. Elle admet qu'elle n'a pas encore cette confiance, mais ses propos sous-entendent qu'elle compte bien l'acquérir grâce à son expérience à la CJG.

### **Entretien – jeune membre de la CJG**

La seule rencontre que j'ai faite [par Skype], c'était quand même bien. On a bien travaillé. On a rigolé aussi. C'est beau de voir les affinités qu'on a ensemble, ça se transmet dans ce qu'on fait. Brigitte a animé un bout, mais ensuite elle nous a laissé faire. La porteuse [du dossier], elle avait un bon leadership. C'est une des plus vieilles de la Commission. Elle sait comment gérer ça : le monde, les activités. Je ne serais pas capable de faire ça. Elle n'a plus de gêne et moi j'ai encore cette gêne-là.

### *D'une critique individuelle à une proposition collective*

Ce qui caractérise entre autres l'expérience de la CJG est la valeur accordée à la prise de décision collective. Vitiello rappelle l'importance du mouvement de l'individuel au collectif lorsqu'il est question d'éducation à la citoyenneté démocratique. En effet, la démocratie suppose non seulement une citoyenneté vécue de manière individuelle, c'est-à-dire vécue en exprimant des opinions personnelles, mais également une citoyenneté tournée vers l'édification d'un collectif – ici, la municipalité ou la jeunesse de la municipalité – et qui suppose d'édifier des postures bénéficiant de l'appui de tous.

Lors de la discussion où les jeunes cherchent à élaborer des recommandations (vignette 4.2), nous observons ce passage de l'expression de multiples positions individuelles vers l'édification d'une posture appuyée de tous. En effet, d'un côté, la CJG demeure un endroit privilégié pour que les jeunes développent leur autonomie, c'est-à-dire leur capacité à réfléchir par eux-mêmes et à exprimer des positions personnelles, informées et critiques, sur des enjeux publics. L'examen des dialogues autour du Défi des 30 heures de la faim rappelle bien cette possibilité. D'un autre côté, le contexte institutionnalisé dans lequel la CJG évolue l'amène à devoir limiter l'exploration de ce potentiel émancipateur axé sur l'individu.

Les interventions de l'agente, et de la jeune coprésidente dans une moindre mesure, s'inscrivent ainsi dans un souci d'assurer le passage vers une position appuyée de tous. Au début du dialogue, ces personnes encouragent les jeunes à exprimer et à clarifier leur point de vue critique à l'égard de l'initiative. Mais plus le dialogue se poursuit, plus elles cherchent à clore le débat et à assurer l'émergence d'une position commune, comme l'explique une ancienne jeune coprésidente en entrevue.

### **Entretien – jeune membre de la CJG et ancienne coprésidente**

Un des rôles du coprésident est une CJ unie. [...] L'an passé je pensais des choses et je restreignais le partage de mes options, car je voulais « focuser » les discussions. Cette année, pour les « 30 heures de la faim », j'étais en désaccord et je l'ai dit. [...] On est comme un système à parti unique. C'est très comparable à un parti politique : il y a un débat, mais une fois qu'on a voté, il faut se rallier. Ça nous permet, et ça nous a permis, d'aller plus loin. Mais c'est moins démocratique. [...] Brigitte prend des décisions avec ce que les autres ont dit, mais elle va toujours plus loin.

Ce mouvement de l'expression d'une posture individuelle critique vers l'édification d'une proposition collective critique, mais recevable et mobilisable dans le contexte de la CJG, est présent dans une majorité des activités. Cela dit, d'après Urfalio (2007), ce type de décisions basées sur des « consensus apparents » n'est pas inusité lors de décisions collectives où la prise de décision survient bien souvent au moment où l'on constate une absence de critique et de protestation. Généralement, ces consensus sont dit « apparents » car s'ils témoignent d'un ralliement plus ou moins massif, ils comportent

toujours aussi des paroles censurées par les personnes qui les prononcent et qui comprennent les limites du cadre dans lequel elles agissent, le climat particulier qui se développe à l'égard du projet discuté et l'efficience vers laquelle leur organisation doit tendre.

Ainsi, au moment de « choisir » les activités à privilégier, les partenaires à mobiliser ou, comme ici, les recommandations à formuler, soit les jeunes se rallient activement à la majorité, soit ils cessent simplement d'exprimer des voies alternatives ou des critiques. Les jeunes comprennent généralement cette nécessité et ils laissent bien souvent l'agente ou la coprésidence choisir le moment où la discussion doit cesser et le moment où l'on doit trancher.

Si la personne en entretien considère cette pratique de décision collective sous forme de consensus apparent comme « moins démocratique », c'est que cette décision peut parfois sembler émerger d'une autocensure plutôt que d'un ralliement à la décision. En outre, ce commentaire rappelle l'importance de l'individualisme, qui valorise davantage la critique personnelle que l'adhésion à une visée collective. Enfin, on peut noter que la structure d'une organisation telle que la CJG ou un parti politique demande non seulement de prendre des décisions collectives, mais également d'être en mesure de défendre les décisions prises par le collectif comme étant nôtres, ce qui peut s'avérer plus problématique dans certains cas.

## 6. Conclusion

L'expérience d'éducation à la citoyenneté démocratique que propose la Ville de Gatineau avec la Commission jeunesse s'inscrit dans l'approche positive du développement des jeunes (Benson, Scales et Syvertsen, 2011). Cette approche met en valeur les forces et les habiletés des jeunes plutôt que de cibler la prévention des risques. Nous l'avons démontré dans ce rapport, l'expérience vécue par les jeunes s'inscrit dans un amalgame d'approches éducatives. Les jeunes vivent une expérience de socialisation politique, puisque des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire sur les institutions démocratiques leur sont transmis. Cette socialisation s'inscrit par la voie d'une approche pragmatique, c'est-à-dire que les jeunes sont invités à mettre leurs connaissances en action tout au long de la mise en œuvre de projets. Ils goûtent également à la particularité de l'éducation à la citoyenneté démocratique telle que décrite par Westheimer (2014), c'est-à-dire une expérience qui invite les citoyens à s'émanciper, mais aussi à transformer la société.

L'expérience que vivent les jeunes de la CJG est celle d'une citoyenneté différenciée de la jeunesse, c'est-à-dire que les jeunes sont reconnus comme étant des citoyens à part entière, et ce, même si leur participation se distingue de celle des adultes (Lister 2007; Smith et al., 2005). En engageant les jeunes dans des décisions et des initiatives gatinoises, la Ville met à contribution des citoyens qui ont une expérience différente de la vie municipale et de ses problématiques. Elle leur offre la possibilité de proposer des solutions novatrices. Les jeunes et la Ville y gagnent (Collins, Augsberger et Gecker, 2016).

Pour conclure, nous discuterons des conceptions de la citoyenneté des jeunes mobilisées par la Ville de Gatineau grâce à l'expérience de la CJG ainsi que des pratiques de gouvernance axées sur la jeunesse observées sur le terrain et nous présenterons quelques éléments critiques qui ressortent de nos analyses.

## 6.1 Conceptions croisées de la jeunesse portées par la Commission jeunesse de Gatineau

L'analyse de la manière dont la CJG mobilise la jeunesse a permis de mieux comprendre la particularité des conceptions de la citoyenneté et de l'éducation portées par la CJG. Nous avons observé que cette jeunesse, au cœur même de la raison d'être de la CJG, peut revêtir quatre significations particulières. Chacune de ces significations témoigne du fait que la municipalité reconnaît la citoyenneté des jeunes en dépit de leur jeune âge et valorise une conception active de cette citoyenneté en cherchant l'avis et la participation des jeunes. Cette reconnaissance renvoie également à une conception de la citoyenneté différenciée des jeunes, en particulier du fait que l'exercice de cette citoyenneté requiert un accompagnement de la part des adultes.

### *La jeunesse comme processus de subjectivation*

Premièrement, dans tout le contexte des discussions de la Commission jeunesse et dans le partenariat jeunes-adultes généralement équilibré qu'elle met de l'avant, cette initiative participe à un processus de subjectivation, c'est-à-dire qu'elle participe au développement de l'autonomie intellectuelle et du jugement critique des jeunes. Les adultes reconnaissent ainsi les jeunes comme des citoyens capables d'une réflexion autonome et critique. La Ville considère que, dans le cadre de la CJG, les jeunes sont capables de tenir des délibérations, de décider de manière collective et de prendre des décisions qui portent sur un collectif, en l'occurrence la ville. En effet, le processus de subjectivation renvoie au développement d'une réflexivité tant pour soi que pour un collectif.

### *La jeunesse comme identité*

Deuxièmement, la jeunesse est mobilisée en tant qu'identité, c'est-à-dire que l'on assigne aux jeunes une identité particulière au sein de la ville et que l'on cherche à ce que ces jeunes citoyens adhèrent à cette identité, notamment par l'entremise de leur appartenance à la ville de Gatineau. D'abord, la CJG contribue à développer le sentiment d'appartenance des jeunes à la Commission jeunesse. De fait, pour les adultes responsables de la CJG, il importe que les jeunes soient fiers d'être associés à cette instance. Au-delà de ce travail plus ciblé d'appartenance, certaines activités visent davantage à activer l'identification à la ville de Gatineau, alors que d'autres misent plutôt sur l'identification à la jeunesse. Cela dit, plusieurs projets développent conjointement ces processus d'appartenance et d'identification collective. Ce travail complexe sur l'identité vient structurer les angles sous lesquels l'engagement civique et le rapport à la citoyenneté sont vécus par les sujets (Huet-Gueye, Fourchard et Beaumatin, 2018) : comment agir et quelles opinions porter en tant que citoyen de Gatineau et/ou en tant que jeune citoyen?

### *La jeunesse comme expertise*

Troisièmement, la Ville de Gatineau reconnaît l'expertise, ou la compétence, des membres de la CJG pour intervenir dans des projets et sur des enjeux qui touchent la jeunesse. Par le fait même, la Ville reconnaît les compétences des jeunes à agir comme citoyens. Être jeune confère une aptitude pour proposer, pour juger et pour décider à propos de projets ou de problématiques qui portent sur la jeunesse. Cela dit, cette reconnaissance s'inscrit dans un mouvement plus large de valorisation de la démocratie participative où « l'expertise citoyenne » ou « les savoirs ordinaires » sont davantage

sollicités au moyen de divers dispositifs participatifs (Blondiaux, 2008), en particulier à l'échelle municipale.

### *La jeunesse comme objet de décision*

Quatrièmement, on associe la jeunesse à un objet de décision publique. La municipalité reconnaît qu'elle doit réaliser des projets destinés à des groupes de citoyens particuliers, en l'occurrence ici les jeunes. Le rôle de la CJG est de s'intéresser à cette population et aux initiatives ou aux enjeux qui s'y rattachent. Cette attention pour la citoyenneté jeunesse s'inscrit, dans une certaine mesure, dans un souci de justice, puisqu'il s'agit d'une population peu visible au sein des instances démocratiques. En effet, les gouvernements et les experts sur la jeunesse traitent davantage les enfants et les adolescents comme des objets de capacitation, c'est-à-dire des personnes à développer, plutôt que comme des citoyens avec des droits et un statut de citoyenneté différenciée qu'il faut reconnaître et soutenir au moyen de politiques publiques.

## 6.2 La Commission jeunesse de Gatineau comme pratique exemplaire de gouvernance municipale axée sur la jeunesse

Comme nous l'avons mentionné, trois critères sont essentiels à la réussite d'une gouvernance municipale axée sur la jeunesse : 1) la capacité de l'organisation à soutenir une stratégie d'action centrée sur les jeunes; 2) la capacité de l'organisation à soutenir un partenariat équilibré entre les adultes et les jeunes; 3) la capacité de l'organisation à faire vivre une expérience authentique aux jeunes (Augsberger, Collins et Gecker, 2018).

### *1) La capacité de l'organisation à soutenir une stratégie d'action centrée sur les jeunes*

Les stratégies d'action centrées sur les jeunes répondent généralement à quatre critères : 1) un taux élevé de représentation des jeunes par rapport aux adultes; 2) une capacité des jeunes à prendre des décisions; 3) une possibilité pour les jeunes de prendre des initiatives; 4) une occasion pour les jeunes d'exercer leur leadership (Augsberger et al., 2018). La littérature scientifique démontre que les conseils municipaux jeunesse les plus centrés sur les jeunes sont ceux qui favorisent une expérience authentique, c'est-à-dire une situation concrète où les jeunes sont directement impliqués dans l'action et dans les décisions.

Dans le cas de la CJG, voyons comment ces quatre critères sont satisfaits.

#### Stratégie d'action centrée sur les jeunes

Forte représentation des jeunes	Au sein de la CJG, nous comptons 3 élus, 2 membres de la fonction publique municipale et 26 jeunes. La composition et la structure de gouvernance laissent ainsi une place prédominante aux jeunes.
---------------------------------	---

Prise de décision par les jeunes	Les jeunes sont responsables de discuter des propositions sur lesquelles ils votent, tel que le démontre le projet Le Défi des 30 heures de la faim.
----------------------------------	--

Possibilité de prendre des initiatives Les jeunes ont la possibilité de développer des idées de projets qu'ils soumettent à la CJG, tels que les projets d'activation terrain. La CJG offre le soutien logistique et financier pour mener à terme ces projets.

Occasion d'exercer leur leadership Les jeunes peuvent influencer le contenu des ordres du jour et participer à la planification des activités et des objectifs stratégiques de la Commission jeunesse. Comme nous l'avons noté, nous avons toutefois peu observé ce genre de situation au cours de notre année d'observation.

## *2) La capacité de l'organisation à soutenir un partenariat équilibré entre les jeunes et les adultes*

Nous l'avons mentionné à maintes reprises au cours de l'analyse, le partenariat entre les adultes et les jeunes assure la qualité de l'expérience des jeunes, mais aussi celle de la collectivité. Ce partenariat dépend non seulement de la structure de gouvernance et de la stratégie d'action centrée sur les jeunes, mais également de la qualité de la relation entre les adultes et les jeunes. Les jeunes doivent sentir que les adultes prennent leurs points de vue au sérieux. La littérature scientifique souligne deux pratiques qui assurent la qualité de ce partenariat (Augsberger, Collins et Gecker, 2017) : 1) la possibilité pour les jeunes d'être en contact avec des adultes en situation d'autorité qui leur laissent la place et qui établissent une relation de mentorat; 2) la présence d'un facilitateur qui soutient les initiatives jeunesse et travaille au service du groupe de jeunes. Dans le cas de la CJG, nous observons que ces deux pratiques sont adoptées par l'organisation.

La composition de la CJG fait en sorte que les jeunes côtoient trois élus, ce qui leur permet d'être en contact avec des adultes en situation de pouvoir. Le fait que le groupe soit coprésidé par une adulte et une ou un jeune démontre également le statut égalitaire que l'on tente d'instaurer au sein de la Commission. Les élus agissent la plupart du temps comme des mentors et respectent la philosophie du « par et pour » les jeunes. La présence des employées de la Ville et le type de relation qu'elles établissent avec les jeunes permettent également d'assurer la qualité du partenariat jeunes-adultes de l'organisation.

Nous l'avons démontré au cours de nos analyses sur la simulation électorale et sur les discussions entourant l'organisation du Sommet Jeunesse, le partenariat entre les jeunes et les adultes est constamment redéfini en fonction des situations et des projets. Dans certains cas, les adultes jouent des rôles importants et les jeunes ont peu de place pour exercer un leadership et prendre des initiatives. Dans d'autres occasions, ce sont les jeunes qui dirigent l'ensemble des projets. Dans un contexte de citoyenneté différenciée, il est normal que les adultes aient à prendre davantage d'initiatives dans des situations où la capacité ou l'autonomie des jeunes ne sont pas assez développées pour le faire. Il ne faut pas oublier que les jeunes de la CJG passent beaucoup de temps à l'école et que certains d'entre eux travaillent, ils ne sont donc pas suffisamment disponibles pour réaliser toutes les activités de la CJG. Aussi, les plus jeunes n'ont pas les mêmes capacités que les plus vieux et les adultes doivent pallier ces différences pour assurer un bon partenariat. Le rôle de l'agente devient ainsi primordial, car elle doit être attentive à ces différences tout en protégeant l'autonomie des jeunes.

Le fait que la Ville de Gatineau assume le salaire d'une agente qui joue le rôle de facilitatrice permet à la CJG de fonctionner selon une stratégie d'action centrée sur la jeunesse. La Ville assure non seulement la qualité du partenariat jeunes-adultes, mais elle soutient également les activités de la CJG, en rendant possible la réalisation des projets proposés par les jeunes dans un contexte de citoyenneté différenciée.

La littérature scientifique souligne le rôle clé que jouent les facilitateurs dans les structures de gouvernance participative (Carcasson, 2010; Grotenbreg et van Buuren, 2017). L'échelle municipale est particulièrement touchée par la mise en place de ces nouvelles fonctions au sein de l'administration publique (Mees et al., 2019.). Dans leur désir de se tourner vers une démocratie participative, les organisations publiques doivent assurer la gouvernance démocratique de leurs initiatives. Les facilitateurs deviennent donc des courroies de transmission essentielles entre les administrations publiques et les citoyens, tout en assurant le respect d'un idéal démocratique. Au sein des initiatives jeunesse, le rôle du facilitateur, bien que complexe, constitue un facteur de succès incontournable (Nir et Perry-Hazan, 2016). Les facilitateurs permettent aux jeunes de vivre une expérience positive, c'est-à-dire une expérience grâce à laquelle les jeunes peuvent mener à terme des projets et vivre des rapports horizontaux avec des adultes. À cette fin, les facilitateurs doivent faire preuve de certaines qualités, comme la capacité d'établir une relation horizontale avec les jeunes, d'être à l'écoute de ces derniers et de leur transmettre des savoirs dans une perspective de mentorat, tout en soutenant leur développement dans son ensemble. Les facilitateurs doivent comprendre les droits des enfants et des adolescents à s'exprimer et ils doivent soutenir le développement de cette expression en évitant toute forme d'adultocentrisme.

### *3) La capacité de l'organisation à faire vivre une expérience authentique aux jeunes*

L'authenticité d'une expérience dépend de la capacité de l'organisation à engager les jeunes dans des situations réelles, c'est-à-dire des occasions où les jeunes pourront prendre des décisions, mener à terme des projets et participer à la transformation d'un groupe ou d'une situation. L'atteinte d'expériences authentiques dépend du type d'organisation et du type d'intervention faite au sein d'une initiative jeunesse (Bessell, 2009). La littérature démontre que les municipalités qui utilisent une stratégie centrée sur les jeunes sont plus susceptibles de faire vivre aux jeunes une expérience authentique.

Puisque la CJG s'inscrit d'abord et avant tout dans une approche pragmatique d'éducation à la citoyenneté, les jeunes sont plus susceptibles d'être engagés dans une expérience authentique. Les jeunes de la CJG sont invités à discuter de « vrais » problèmes soumis par des membres de la communauté, comme les professeurs initiateurs du projet Le Défi des 30 heures de la faim et les policiers impliqués dans le projet Brigade 51. Les jeunes sont également invités à discuter entre eux, mais aussi avec des adultes en position de pouvoir (des élus, des membres de la fonction publique municipale) afin de proposer des solutions. Il s'agit donc généralement pour eux d'être exposés à des expériences authentiques et non à des simulations.

## **Regard vers l'avenir**

La Commission jeunesse représente globalement une organisation exemplaire en termes de gouvernance jeunesse et d'expérience d'éducation à la citoyenneté démocratique. Dans les lignes qui

suivent, nous soulignons quelques éléments qui pourraient faire l'objet de réflexions de la part de l'organisation dans les années à venir.

### *D'une approche pragmatiste à une approche de justice sociale*

La particularité de l'éducation à la citoyenneté démocratique devrait porter, selon Westheimer (2004), sur l'apprentissage de la transformation sociale orientée vers une plus grande justice. En effet, l'idéal de transformation sociale devrait être pensée selon certaines finalités, car la transformation sociale n'est pas une valeur en soi. Portées par la peur, les transformations sociales peuvent mener vers des politiques protectionnistes qui excluent certaines populations, comme c'est le cas des quartiers fermés et sécurisés dans certaines villes américaines. Puisque la démocratie repose sur l'idée de la redéfinition constante de ses visées, il paraît essentiel de réfléchir à ses finalités afin qu'elles encadrent les actions et les projets des jeunes de la CJG.

Une importante étude comparative sur les conseils municipaux jeunesse aux États-Unis démontre que les expériences les plus constructives pour les jeunes s'ancrent dans des conseils qui rendent explicite leur orientation de justice sociale (Collins, Augsberger et Gecker, 2018). Nous observons que plusieurs projets portés par les jeunes de la CJG ont une telle orientation, en particulier les projets dits d'activation terrain, qui visent précisément à ce que les jeunes développent un projet à partir d'un enjeu social dont la portée dépasse la jeunesse. Comme mentionné précédemment, une première activation terrain a porté sur l'isolement des aînés (2016-2017) et une seconde sur la stigmatisation des groupes LGBTQ2+ (2018-2019). Toutefois, cette orientation de justice sociale n'est pas toujours explicitement énoncée dans les projets mis de l'avant par la CJG. Les jeunes pourraient vraisemblablement enrichir leur expérience si cette orientation était explicitement énoncée et discutée.

De manière générale, la Commission jeunesse s'est donné comme mandat d'inclure les adolescents dans l'identification des enjeux, des orientations et des initiatives (développement et évaluation) qui touchent la jeunesse et ses intérêts. Elle a également comme mandat de mettre en relation les jeunes et les divers acteurs des milieux municipaux, communautaires, scolaires, corporatifs et autres (CJG, 2015). Cela dit, les valeurs soutenant les positionnements et les actions des jeunes ne sont pas explicitement mises de l'avant. Alors qu'on insiste sur la possibilité pour la CJG de positionner la jeunesse et d'agir ou de mobiliser en faveur de la jeunesse, on ne précise pas la manière dont cette jeunesse doit être mise de l'avant. Une telle imprécision permet à la Commission jeunesse d'assurer la tenue de délibérations portant sur les valeurs et les fins : quelles valeurs sont portées par le projet choisi? Quel type de jeunesse est mis de l'avant par cette recommandation? Cela dit, cette possibilité de délibérer sur les fins et les valeurs est souvent mise de côté au profit de discussions sur les moyens, sur les activités à privilégier et sur les modalités de leur réalisation. La possibilité de réfléchir plus fréquemment sur la portée, en termes de justice sociale, des initiatives mises de l'avant par la CJG serait bénéfique dans le cadre d'une école à la citoyenneté. De telles réflexions permettraient de mettre en tension de façon plus explicite les fins visées et les moyens retenus pour atteindre ces fins.

**Nous suggérons à la CJG** de favoriser un dialogue constant entre ses membres sur les fins visées et les valeurs véhiculées par les postures et les initiatives qu'elle met de l'avant. Un tel dialogue permettrait de qualifier davantage la jeunesse qu'elle cherche à positionner et à mobiliser ainsi que d'explicitier les



principes de justice soutenus par ses initiatives et, plus généralement, par les organisations démocratiques.

### *Une diversité d'âges, de sexes, de cultures et de conditions sociales*

Nos observations ont montré que les jeunes bénéficiant des expériences proposées par la CJG présentent un profil sociodémographique particulier. En fait, plusieurs recherches démontrent que les conseils d'élèves ou les conseils de jeunes ne font que reproduire des rapports sociaux existant déjà dans la société (Collins et al., 2016). Les élites socioéconomiques, quel que soit leur âge, investissent davantage les activités politiques que les membres d'autres classes sociales. Ainsi, les membres des conseils municipaux jeunesse siègent également souvent au sein du conseil d'élèves de leur établissement scolaire et ils sont en moyenne des jeunes favorisés du point de vue socioéconomique. Nous remarquons une telle dynamique à la CJG.

Nous observons notamment que les derniers coprésidents jeunesse proviennent de collèges privés ou de programmes élitistes comme le programme d'éducation internationale. De plus, lors de notre année d'observation, 12 des 23 sièges étaient occupés par des élèves provenant soit d'une école privée soit d'un programme d'éducation internationale. Par ailleurs, sept des membres de la CJG étaient également membres du conseil d'élèves de leur école. Cette année-là, les trois sièges vacants étaient associés à des écoles publiques où des programmes d'éducation internationale n'étaient pas en place. Plus encore, en raison du changement d'école d'un membre, un collège privé était exceptionnellement représenté par trois membres. Il en résulte que les élèves des programmes plus élitistes que sont les écoles privées et les programmes d'éducation internationale étaient proportionnellement surreprésentés au sein de la CJG au moment de notre observation.

La CJG a tout de même déployé depuis quelques années une stratégie présentant une certaine efficacité pour assurer une diversité au sein de ses membres. De fait, les jeunes soumettant leur candidature doivent préciser différentes caractéristiques sociodémographiques liées à leur engagement. Puis, les membres de la CJG responsables du recrutement, par cooptation, sélectionnent les futurs membres en remplissant une grille de critères de représentativité. Y sont pris en considération notamment l'âge, le sexe, le district électoral, les champs d'intérêt et l'appartenance à un groupe culturel minoritaire. Toutefois, l'enjeu du statut socioéconomique des candidats n'est soulevé ni dans les documents de la CJG ni dans les discussions auxquelles nous avons assisté. Pourtant, une récente étude sur la diversité et l'inclusion sociale produite pour la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse montre qu'au Québec, « la condition sociale est le motif le plus susceptible de favoriser une forme ou une autre de discrimination (Noreau, 2015, p. 81). »

**Nous suggérons à la CJG** de se pencher sur l'enjeu de la représentativité de ses membres selon leur statut socioéconomique, en vue d'élargir la diversité de ses membres et d'assurer l'accès des jeunes dont le capital social et économique est moins étendu.

### *La consolidation de la collaboration avec les écoles*

Les enjeux liés à l'inclusion et à la diversité sociale peuvent être rattachés à celui de la légitimité des membres de la CJG. De fait, la Commission demeure peu connue dans les écoles. Cette méconnaissance a notamment pour conséquence de réduire le nombre de candidatures reçues par la CJG. Elle a aussi

pour conséquence de miner la légitimité des membres de la CJG supposés représenter les intérêts et présenter les enjeux vécus au sein de leur école.

Cette difficulté pour la CJG de se rendre visible et attrayante dans les écoles pourrait être résolue en partie par une consolidation de sa collaboration avec les commissions scolaires. Le lien entre les écoles et la CJG est porteur, car il permet d'instaurer des dialogues assurant la représentativité du territoire de la municipalité. Il y aurait lieu toutefois d'engager plus étroitement et de manière officielle les écoles dans le recrutement des membres de la CJG et pour la réalisation des différents projets de la CJG.

**Nous suggérons à la CJG et aux commissions scolaires de la ville de Gatineau** de préciser des normes de collaboration élargie afin d'accroître la visibilité de la CJG au sein des écoles et d'assurer une meilleure continuité entre les initiatives de la CJG et leur résonance dans les écoles.

### *Une tension entre la démocratie participative et la démocratie représentative*

La CJG est une école de citoyenneté démocratique qui permet aux jeunes de vivre une expérience au sein d'une institution publique où siègent des élus. Cette Commission détient de réels pouvoirs politiques du fait qu'elle a un pouvoir de recommandation auprès des élus et qu'elle bénéficie d'un budget. Cela dit, la légitimité démocratique de la CJG peut être questionnée, sachant que la nomination de ses membres fonctionne par cooptation et non au moyen d'élections.

Le processus de cooptation présente plusieurs avantages. Il permet notamment à la Ville de réguler la diversité des membres de la CJG et d'éviter de favoriser des jeunes qui seraient élus en fonction de leur popularité au sein de leur école. Ce processus permet probablement à certains jeunes moins confiants et moins extravertis de candidater aux postes.

Toutefois, ce processus de sélection ne laisse pas la chance aux jeunes d'expérimenter le cœur du principe de la démocratie représentative qui est celui de l'élection de délégués représentant un groupe. Il est plutôt paradoxal que les jeunes de la CJG ne soient pas tous des élus, comme le sont les adultes, par exemple, d'autant plus qu'ils siègent à une commission dans le cadre d'une instance démocratique qu'est le gouvernement municipal.

En fait, nous observons plutôt un groupe de jeunes qui expérimentent une forme de démocratie participative, puisqu'on les invite à s'engager au-delà des élections au moyen d'activités de consultation ou de conception participative. Même dans ce contexte de démocratie participative, des formes plus ouvertes d'adhésion au groupe sont possibles comme c'est le cas des jurys citoyens qui se constituent par tirage au sort tout en respectant des critères de diversité (Röcke et Sintomer, 2005). Un partenariat plus étroit avec les écoles, ou même les maisons de jeunes, pourrait notamment faciliter le recrutement et permettre d'asseoir la légitimité démocratique des membres de la CJG.

Les différents modes de sélection des membres présentent des avantages et des inconvénients. Soulignons toutefois que, dans le contexte actuel de l'adhésion par cooptation, les consultations publiques liées à la planification stratégique – comme le Sommet jeunesse – s'avèrent essentielles. D'autres événements de ce genre pourraient être mis en place, l'important étant chaque fois de s'assurer que des jeunes présentant des profils variés sont représentés. Des événements de ce genre garantissent une forme de légitimité démocratique à la CJG dans la mesure où ils forgent les

orientations de la CJG et où ils sont réalisés par un vaste ensemble diversifié de jeunes et non pas uniquement par les membres de la CJG.

**Nous suggérons à la CJG** de maintenir l'organisation d'événements tels que le Sommet jeunesse de manière régulière, afin d'impliquer davantage de jeunes de la ville de Gatineau au moment de dessiner les orientations stratégiques de la CJG et celles de la Ville de Gatineau à l'égard de la jeunesse.

### *Un leadership jeunesse équivoque*

Comme nous l'avons démontré, la CJG propose une stratégie d'action centrée sur les jeunes selon quatre critères, notamment en ce qui a trait à la prise de décision, à la prise d'initiatives et à l'exercice du leadership. Ainsi, la CJG laisse une place au leadership des jeunes, par exemple, pour choisir les projets d'activation terrain ou pour organiser le Sommet jeunesse. Durant l'année de nos observations, des sous-comités ont aussi été mis en place pour réviser certains fonctionnements de la CJG et, chaque fois, des jeunes en étaient les responsables. Toutefois, nous avons noté au cours de nos observations qu'il y a peu d'espace pour l'initiative et l'exercice d'un leadership mobilisateur dans le cadre des activités de planification. Des exercices de planification annuelle ou de planification stratégique impliquant étroitement les jeunes s'avèrent tout de même présents et récurrents au sein de la CJG. Cependant, ils gagneraient à s'arrimer à des exercices favorisant directement l'initiative, l'engagement et la cohésion du groupe. En particulier, des exercices de type lac-à-l'épaule présentent l'avantage d'engager étroitement les participants à l'égard des résultats et de créer une ambiance de groupe propice à l'atteinte des objectifs. En outre, comme plusieurs activités de la CJG ont une portée à moyen et à long terme, les jeunes – surtout les nouveaux – peuvent se sentir moins mobilisés à l'égard de ces activités sachant qu'ils n'ont pas participé aux discussions leur ayant donné naissance.

La plupart des conseils municipaux jeunesse favorisent le leadership des jeunes par la participation à des retraites fermées annuelles pour définir les orientations stratégiques de l'organisation ou élaborer toute autre activité de consultation, comme les budgets participatifs ou les évaluations de programme participatives (Augsberger et al., 2018).

**Nous suggérons à la CJG** d'assurer la tenue d'exercices de planification annuelle, biannuelle et stratégique qui favorisent davantage l'engagement et l'initiative des membres tant au niveau de la définition des grandes orientations et que de la réalisation des activités.



---

Samedi 28 avril 2018

Maison du citoyen  
Salle des comités – 2<sup>e</sup> étage

13 h à 16 h

---

## ORDRE DU JOUR

- 1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA RENCONTRE**
  - 1.1 Mot des coprésidentes
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL**
  - 3.1 Procès-verbal de la réunion du 24 mars 2018
- 4. PAROLE AU PUBLIC**
  - 4.1 Skateboard Gatineau
- 5. POINTS DE DISCUSSION ET D'INFORMATION**
  - 5.1 Coprésidence et recrutement
  - 5.2 Sommet du Vivre-Ensemble
  - 5.3 Union des municipalités du Québec : participation de la Commission jeunesse
  - 5.4 Les 30 heures de la faim
  - 5.5 Suivis des comités
    - Comité stratégique (Sommet jeunesse 2018)
    - Recrutement
    - Activités physiques
    - Glitch
- 6. HUIS CLOS**
- 7. DÉBAT/FORUM SOCIAL (si le temps le permet)**
  - 7.1 Les carrés jaunes
- 8. VARIA**
- 9. PROCHAINE RENCONTRE DE LA COMMISSION JEUNESSE**

Le samedi 26 mai 2018
- 10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

## Bibliographie

- Akiva, Thomas, Kai S. Cortina, Charles Smith. 2014. « Involving Youth in Program Decision-Making: How Common and What Might it Do for Youth? » *Youth Adolescence* 43:1844–1860.
- Augsberger, Astraea, Mary Elizabeth Collins, et Whitney Gecker. 2017. « Best Practices for Youth Engagement in Municipal Government ». *National Civic Review* 106(1):9-16.
- Augsberger, Astraea, Mary Elizabeth Collins, et Whitney Gecker. 2018. « Engaging Youth in Municipal Government: Moving Toward a Youth-Centric Practice ». *Journal of Community Practice* 26(1):41-62.
- Benson, Peter L., Peter C. Scales, et Amy K. Syvertsen. 2011. « Chapter 8 - The contribution of the developmental assets framework to positive youth development theory and practice ». P. 197-230 dans *Advances in Child Development and Behavior*. Vol. 41, *Positive Youth Development*, édité par R. M. Lerner, J. V. Lerner, et J. B. Benson. JAI.
- Bessell, Sharon. 2009. « Children’s Participation in Decision-Making in the Philippines: Understanding the Attitudes of Policy-Makers and Service Providers ». *Childhood* 16(3):299-316.
- Blondiaux, Loïc. 2008. *Le nouvel esprit de la démocratie : actualité de la démocratie participative*. Paris: Seuil.
- Carcasson, Martín. 2010. « Facilitating Democracy: Centers and Institutes of Public Deliberation and Collaborative Problem Solving ». *New Directions for Higher Education* (152):51-57.
- Checkoway, Barry. 2012. « Education For Democracy by Young People in Community-Based Organizations ». *Youth & Society*.
- Collins, Mary Elizabeth, Astraea Augsberger, et Whitney Gecker. 2016. « Youth Councils in Municipal Government: Examination of Activities, Impact and Barriers ». *Children and Youth Services Review* 65:140-47.
- Collins, Mary Elizabeth, Astraea Augsberger, et Whitney Gecker. 2018. « Identifying Practice Components of Youth Councils: Contributions of Theory ». *Child and Adolescent Social Work Journal* 35(6):599-610.
- Corbeil, Thania et Hélène Larouche. 2018. « La collaboration au service de l’ethnographie interprétative pour livrer une description dense de l’accompagnement éducatif de l’élève polyhandicapé ». *Recherches qualitatives* 37(2):17-38.
- Dewey, John. 1997. *Democracy and Education: an introduction to the philosophy of education*, <http://www.gutenberg.org/ebooks/852>
- Gaudet, Stéphanie. 2011. « La participation sociale des Canadiens : une analyse selon l’approche des parcours de vie ». *Canadian Public Policy* 37(Supplement 1):S33–S56.
- Gaudet, Stéphanie. 2018. « Introduction : Citoyenneté des enfants et des adolescents ». *Lien social et Politiques* (80):4-14.
- Gaudet, Stéphanie, Stéphanie Boyer, et Judith Gaudet. 2017. *Les qualités du citoyen démocratique. Cahiers de recherche du CIRCEM*, <http://ruor.uottawa.ca/handle/10393/37092>.
- Gaudet, Stéphanie et Dominique Robert. 2018. *A journey through qualitative research: from design to reporting*. Los Angeles: Sage.
- Grottenbreg, Sanne et Arwin van Buuren. 2017. « Facilitation as a Governance Strategy: Unravelling Governments’ Facilitation Frames ». *Sustainability* 9(1):1-18.
- Hershberg, Rachel M., Sara K. Johnson, Lisette M. DeSouza, Cristina J. Hunter, et Jon Zaff. 2015. « Promoting Contribution Among Youth: Implications from Positive Youth Development Research for Youth Development Programs ». P. 211-28 dans *Promoting Positive Youth Development, Advancing Responsible Adolescent Development*, édité par E. P. Bowers, G. J. Geldhof, S. K. Johnson, L. J. Hilliard, R. M. Hershberg,

- J. V. Lerner, et R. M. Lerner. Springer International Publishing.
- Huet-Gueye, Marie, Frédéric Fourchard, et Ania Beaumatin. 2018. « La construction de la citoyenneté : points de vue et expériences d'enfants et d'adolescents ». *Le sujet dans la cite Actuels* N°7 (1):87-105.
- Lister, Ruth. 2007. « Inclusive Citizenship: Realizing the Potential ». *Citizenship Studies* 11(1):49-61.
- Mahéo, Valérie-Anne, Yves Dejaeghere, et Dietlind Stolle. 2012. « La non-participation politique des jeunes : Une étude des barrières temporaires et permanentes de l'engagement ». *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique* 45(2):405-25.
- Mees, Heleen L. P., Caroline J. Uittenbroek, Dries L. T. Hegger, et Peter P. J. Driessen. s. d. « From Citizen Participation to Government Participation: An Exploration of the Roles of Local Governments in Community Initiatives for Climate Change Adaptation in the Netherlands ». *Environmental Policy and Governance* 0(0).
- Nir, Tal et Lotem Perry-Hazan. 2016. « The framed right to participate in municipal youth councils and its educational impact ». *Children and Youth Services Review* 69:174-83.
- Noreau, Pierre. 2015. *Droit de la personne et diversité*.
- Pagé, Michel. 2004. « L'éducation à la citoyenneté : des compétences pour la participation en démocratie plurielle ». P. 49-71 dans *Quelle formation pour l'éducation à la citoyenneté?*
- Röcke, Anja et Yves Sintomer. 2005. « 5. Les jurys citoyens berlinois et le tirage au sort : un nouveau modèle de démocratie participative ? » P. 139-60 dans *Gestion de proximité et démocratie participative*. La Découverte.
- Sasseville, Michel. 2009. *La pratique de la philosophie avec les enfants, 3e édition*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Smith, Noel, Ruth Lister, Sue Middleton, et Lynne Cox. 2005. « Young People as Real Citizens: Towards an Inclusionary Understanding of Citizenship ». *Journal of Youth Studies* 8(4):425-43.
- Statistique Canada (2017). Tableau de données. Âge (en années) et âge moyen (127) et sexe (3) pour la population du Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement, Recensement de 2016 - Données intégrales (100 %). Produit n° 98-400-X2016004.
- Thésée, Gina, Paul R. Carr, et Franck Potwora. 2015. « Le rôle des enseignants dans l'éducation et la démocratie : impacts d'un projet de recherche sur la perception de futurs enseignants ». *McGill Journal of Education / Revue des sciences de l'éducation de McGill* 50(2-3):363-87.
- Turcotte, Martin. 2015. « La participation politique et l'engagement communautaire des jeunes ». *Statistique Canada* 18.
- Urfalino, Philippe. 2007. « La décision par consensus apparent. Nature et propriété ». *Revue européenne des sciences sociales* 36:47-70.
- Vulbeau, Alain, éd. 2001. *La jeunesse comme ressource: expérimentations et expériences dans l'espace public*. Ramonville : Paris: Erès ; Obvies.
- Westheimer, Joel. 2015. *What Kind of Citizen?: Educating Our Children for the Common Good*. New York: Teachers College Press.
- Westheimer, Joel et Joseph Kahne. 2004. « What kind of citizen? The politics of educating for democracy ». *American educational research journal* 41(2):237-269.
- Zeldin, Shepherd, Josset Gauley, Steven Eric Krauss, Mariah Kornbluh, et Jessica Collura. 2017. « Youth-Adult Partnership and Youth Civic Development: Cross-National Analyses for Scholars and Field Professionals ». *Youth & Society* 49(7):851-78.